



Les investissements municipaux au titre de la culture de cinq grandes villes du Canada

*Étude préparée pour les villes de Vancouver, Calgary,
Toronto, Ottawa et Montréal*

*Par Kelly Hill, Hill Stratégies
Janvier 2012*



Facts Stats Insights : Faits Données Idées

www.HillStrategies.com/index.php?lang=fr

Partenaires du projet :



Partenaires en services rendus :



Réseau des villes créatives du Canada



© Hill Stratégies Recherche Inc., 2012
ISBN 978-1-926674-19-3

Table des matières

Sommaire	1
Investissement municipal par personne au titre de la culture en 2009.....	2
Changement dans les investissements par personne au titre de la culture, 2006 à 2009.	3
Ventilation des investissements municipaux au titre de la culture.....	5
Évolution des investissements municipaux entre 2006 et 2009	6
Investissements municipaux dans les bibliothèques.....	7
Partie 1 : Contexte	9
Section 1.1 : Importance de mesurer les investissements municipaux au titre de la culture.....	9
Section 1.2 : Statistiques clés sur les artistes et les travailleurs culturels.....	10
Partie 2 : Investissements municipaux au titre de la culture.....	16
Section 2.1 : Investissements municipaux par personne au titre de la culture	16
Méthodologie	16
Dépenses de fonctionnement.....	18
Subventions	21
Dépenses d'immobilisations.....	23
Total des investissements municipaux au titre de la culture.....	26
Section 2.2 : Données globales sur les dépenses culturelles municipales.....	31
Effet de levier des investissements municipaux au titre de la culture	41
Partie 3 : Investissements municipaux dans les bibliothèques..	42
Annexe 1 : Définition des investissements municipaux au titre de la culture.....	46
Éléments inclus dans la définition des investissements culturels.....	46
Exclusions de la définition des investissements au titre de la culture	51
Exclusions des dépenses de fonctionnement et des subventions.....	51
Exclusions des dépenses d'immobilisations.....	52
Annexe 2 : Politiques, plans et soutien non financier au titre de la culture de chaque ville	53
Vancouver	54
Ottawa.....	60
Calgary	65
Toronto	70
Montréal.....	74
Annexe 3 : Comité directeur du projet	80

Sommaire

Ce rapport compare les investissements au titre de la culture de cinq des plus grandes villes du Canada : Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa et Montréal. Ce rapport est le fruit d'une collaboration entre des membres du personnel culturel de ces cinq villes, collaboration rendue possible grâce au soutien du Réseau des villes créatives du Canada.

Quel est l'intérêt d'étudier l'investissement municipal dans le secteur de la culture ? Les municipalités se concurrencent pour attirer des individus talentueux ou des entreprises de pointe. Un milieu culturel animé est un atout important pour attirer des résidents et des investisseurs. En plus de l'intérêt qu'il présente au plan économique, le secteur culturel est également associé à l'engagement social des citoyens, y compris ses liens avec le bénévolat, les dons, l'entraide entre voisins et une meilleure santé.

En septembre 2010, le personnel culturel de ces cinq villes s'est réuni pour discuter des façons d'analyser les dépenses culturelles de leur ville comparativement à celles d'autres très grandes villes du Canada. Les dépenses par personne en investissements municipaux au titre de la culture sont un outil d'analyse comparative pratique pour :

Compris dans ce rapport sont les dépenses de fonctionnement, de subventions et d'immobilisations relatives ...

- *aux arts de la scène*
- *aux arts visuels et médiatiques*
 - *à l'artisanat*
 - *au design*
 - *aux musées*
 - *au patrimoine*
- *aux événements spéciaux*
- *aux activités multidisciplinaires*
- *aux industries créatives et culturelles*
- *aux équipements culturels qui sont la propriété de la ville*
 - *aux quartiers culturels*
 - *à l'art public*
 - *aux autres achats d'art*

- quantifier le niveau actuel des investissements de chaque ville et déterminer s'il augmente ou diminue;
- comparer les investissements municipaux au titre de la culture à ceux de villes homologues afin d'établir le classement de chaque ville dans un domaine hautement concurrentiel;
- établir des cibles pour les investissements municipaux basées sur les directives du conseil municipal, les plans culturels ou les initiatives de développement de ressources culturelles.
- À l'avenir, les investissements municipaux au titre de la culture, ou facteurs d'« intrants », pourraient être comparés à des mesures de production, de résultats et d'impact dans les villes.

Il n'y a pas actuellement de données à ce sujet, l'ensemble de données *Dépenses publiques au titre de la culture* de Statistique Canada proposant une estimation des dépenses culturelles pour toutes les municipalités du Canada, sans ventilation par municipalité, avec uniquement une

ventilation limitée des types de dépenses. Le personnel des municipalités a approché Hill Stratégies pour explorer la faisabilité d'effectuer une étude sur mesure de quatre exercices financiers (2006, 2007, 2008 et 2009).

Les villes ont basé leur compilation interne de données sur une définition commune des services culturels qui a été convenue par le personnel des cinq villes et Hill Stratégies. Hill Stratégies a examiné attentivement les données de chaque ville pour assurer leur comparabilité.

Les investissements municipaux au titre de la culture compris dans ce rapport sont les dépenses de fonctionnement, de subventions et d'immobilisations relatives aux arts de la scène, aux arts visuels et médiatiques, à l'artisanat, au design, aux musées, au patrimoine, aux événements spéciaux, aux activités multidisciplinaires, aux industries créatives et culturelles, aux équipements culturels qui sont la propriété de la ville, aux quartiers culturels, à l'art public et aux autres achats d'œuvres d'art.

Les montants des investissements nets figurant dans ce sommaire excluent les sommes provenant des transferts en provenance des autres paliers de gouvernement ainsi que les autres sources de recettes. Ils constituent par conséquent des estimations des dépenses provenant des taxes municipales et des impôts fonciers. Le rapport complet contient plus d'information au sujet des données sur les investissements bruts.

Investissement municipal par personne au titre de la culture en 2009

La moyenne générale de l'investissement total net des cinq villes au titre de la culture s'élevait à 35 \$ par personne en 2009. Les moyennes individuelles des villes étaient les suivantes :

- En 2009, Montréal s'est classée au premier rang des investissements nets au titre de la culture en investissant 55 \$ par personne.
- Vancouver s'est classée deuxième, avec un investissement net de 47 \$ par personne.
- Calgary était troisième avec son investissement de 42 \$ par personne.
- La Ville d'Ottawa était quatrième avec un investissement net de 28 \$ par personne.
- À 19 \$ par personne, Toronto avait l'investissement net le moins élevé en 2009 des cinq villes à l'étude.

Montréal a des atouts culturels uniques qui expliquent ce classement élevé : 1) depuis plus de 30 ans, des ententes de développement culturel avec le gouvernement du Québec ont entraîné de nouveaux investissements importants par les deux parties; 2) son réseau Accès culture comprend des équipements et du personnel dédiés à la diffusion culturelle dans les différents secteurs géographiques de Montréal; 3) la Ville compte quatre Muséums nature (Jardin botanique, Insectarium, Biodôme et Planétarium); et 4) sa politique et son plan d'action culturelles dynamiques sont dirigés par un comité de pilotage comprenant le maire, des ministres des gouvernements québécois et fédéral et des travailleurs culturels montréalais.

Changement dans les investissements par personne au titre de la culture, 2006 à 2009

Les données dans le graphique ci-dessous indiquent que l'investissement net moyen des cinq villes est de 35 \$ par personne en 2009. Ceci représente une augmentation par rapport aux années précédentes (24 \$ en 2006 et 2007, et 29 \$ en 2008).

Le niveau des investissements de la Ville de Vancouver a augmenté progressivement entre 2006 et 2009 (33 \$ en 2006, 38 \$ en 2007, 42 \$ en 2008 et 47 \$ en 2009). Bien que son augmentation soit attribuable en partie aux dépenses culturelles entourant les Olympiques, l'investissement de la Ville de Vancouver a progressé dans tous les domaines entre 2006 et 2009 (dépenses de fonctionnement, subventions et immobilisations). Comparée aux autres villes de cette étude, Vancouver s'est classée deuxième à chaque année entre 2006 et 2009, derrière Montréal.

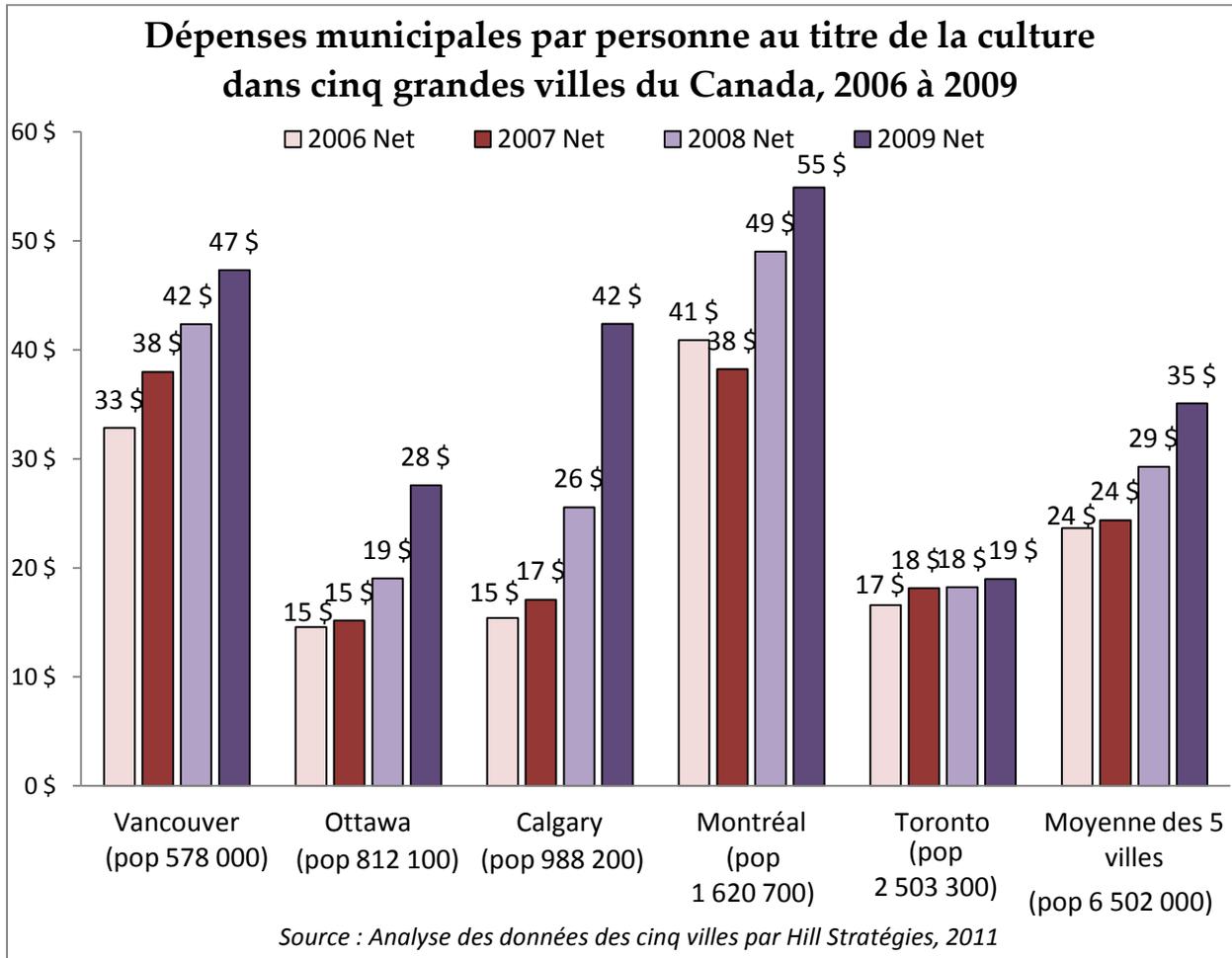
L'investissement culturel net de la Ville d'Ottawa était de 28 \$ par personne en 2009, le niveau le plus élevé d'investissement à Ottawa au cours des quatre années incluses dans cette étude. Ottawa a investi 15 \$ par personne en 2006 et 2007, et 19 \$ en 2008. L'investissement de la Ville d'Ottawa a augmenté dans les trois domaines (dépenses de fonctionnement, subventions et dépenses d'immobilisations) entre 2006 et 2009. Parmi les cinq villes, Ottawa s'est classée quatrième en 2008 et 2009, devançant Toronto, et dernière en 2006 et 2007.

L'investissement culturel net de la Ville de Calgary était de 42 \$ par personne en 2009, une augmentation considérable par rapport aux niveaux des années précédentes (15 \$ en 2006, 17 \$ en 2007 et 26 \$ en 2008). Cette augmentation est attribuable en grande partie aux importantes dépenses d'immobilisations dans des infrastructures culturelles grâce à l'Initiative de soutenabilité municipale. Les subventions culturelles de Calgary ont augmenté entre 2006 et 2009. L'investissement net par personne au titre de la culture de Calgary classe cette ville troisième parmi les cinq villes en 2008 et 2009, derrière Montréal et Vancouver mais devant Ottawa et Toronto. Calgary s'est classée quatrième parmi les cinq villes en 2006 et 2007.

La Ville de Montréal a investi un montant net de 55 \$ par personne au titre de la culture en 2009. Le niveau des investissements par personne était de 41 \$ en 2006 et de 38 \$ en 2007, avant d'augmenter considérablement à 49 \$ en 2008. Cette augmentation est attribuable en partie à la nouvelle entente de développement culturel entre la Ville et le gouvernement du Québec, qui a entraîné une augmentation des contributions des deux parties. Le financement provincial est inclus uniquement dans les données brutes sur les investissements, tandis que l'augmentation du financement municipal est la principale raison pour laquelle il y a eu des augmentations des dépenses nettes en 2008 et 2009. Parmi les cinq villes, les investissements au titre de la culture de la Ville de Montréal classent la métropole québécoise au premier rang entre 2006 et 2009, y compris en 2007 où elle est arrivée ex aequo avec Vancouver (38 \$).

Le niveau des investissements nets de la Ville de Toronto a augmenté légèrement au cours de la période de l'étude (17 \$ en 2006, 18 \$ en 2007 et 2008, et 19 \$ en 2009). Ces niveaux classent

Toronto en dernière position parmi les cinq villes en 2008 et 2009 et en troisième position en 2006 et 2007.



Ventilation des investissements municipaux au titre de la culture

En 2009, les villes à l'étude ont fait les investissements nets suivants au titre de la culture :

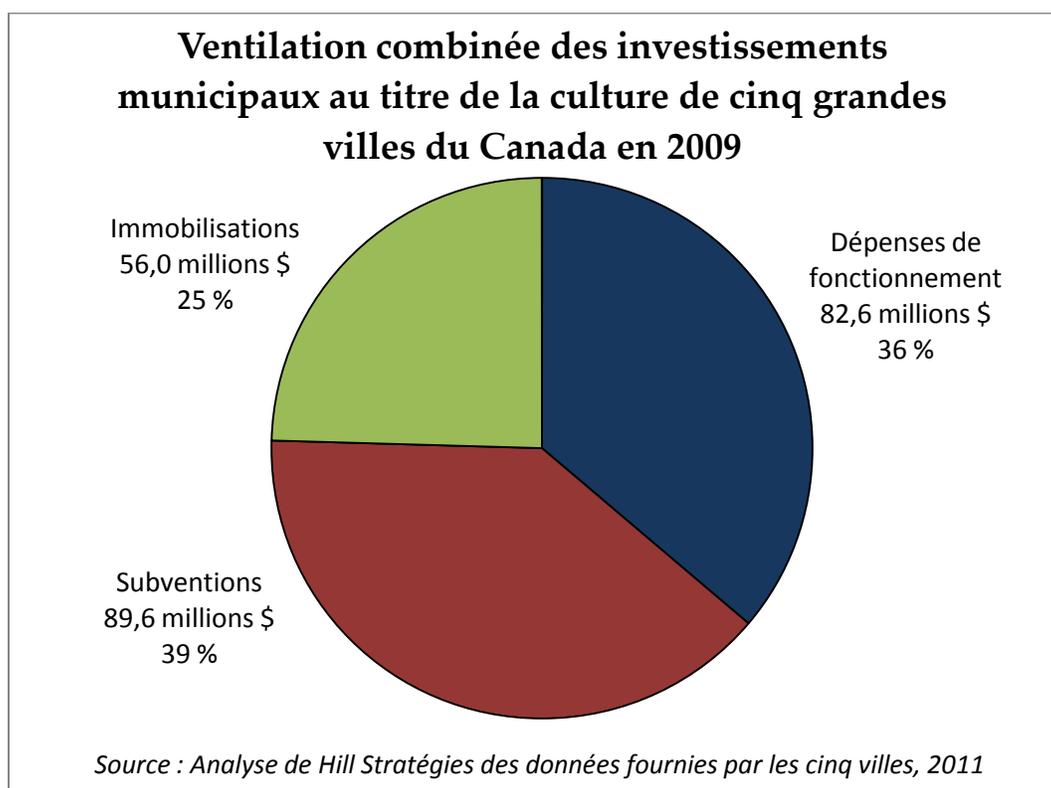
- Vancouver (population 578 000) : 27,4 millions \$
- Ottawa (population 812 100) : 22,4 millions \$
- Calgary (population 988 200) : 41,9 millions \$
- Montréal (population 1 620 700) : 89,0 millions \$
- Toronto (population 2 503 300) : 47,5 millions \$

Ces montants « nets » représentent le montant investi par les villes à partir des taxes municipales et des impôts fonciers de 2009.

Si l'on additionne les données des cinq villes, un montant net de 228,2 millions \$ a été investi au titre de la culture en 2009. Ensemble, ces cinq villes ont une population de 6,5 millions de personnes.

Tel qu'indiqué dans le graphique ci-dessous, les subventions et les dépenses de fonctionnement constituent les portions les plus importantes des investissements globaux au titre de la culture des cinq villes :

- 82,6 millions \$ en dépenses de fonctionnement (36 % du total)
- 89,6 millions \$ en subventions (39 % du total)
- 56,0 millions \$ en dépenses d'immobilisations (25% du total)



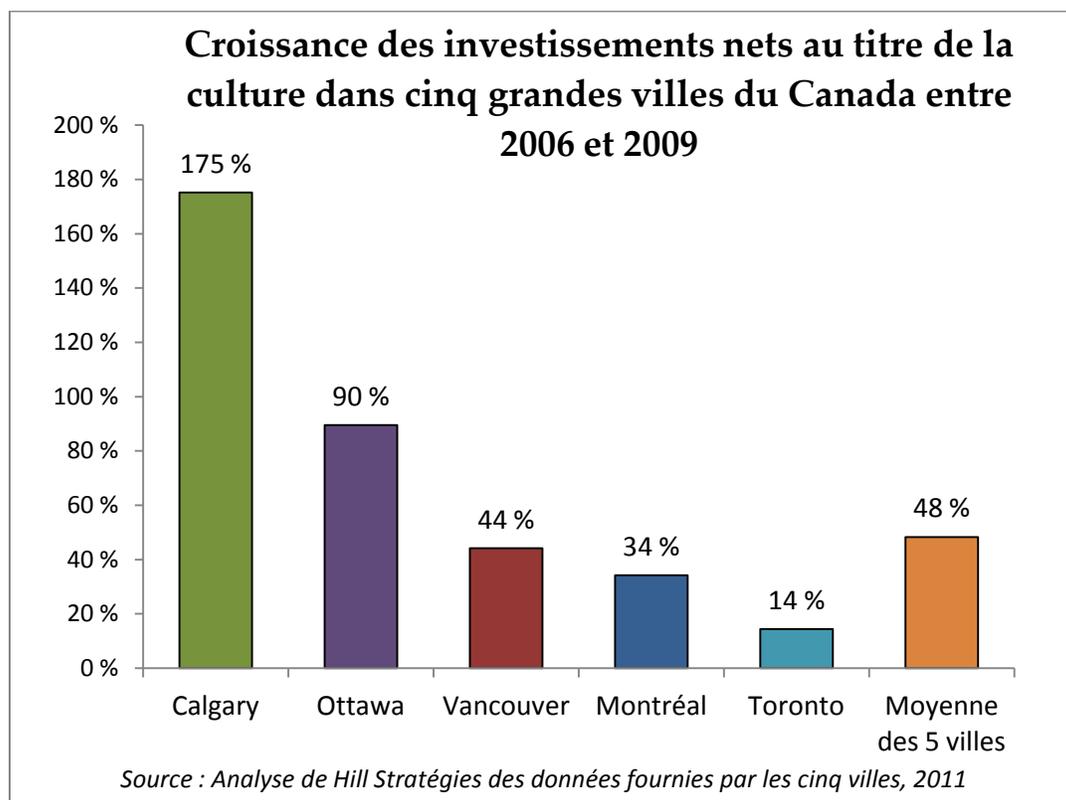
Évolution des investissements municipaux entre 2006 et 2009

La totalité des investissements nets au titre de la culture de ces cinq villes a augmenté, passant de 153,9 millions \$ en 2006 à 228,2 millions \$ en 2009, une augmentation de 48 % (chiffres non ajustés pour l'inflation ou la croissance de la population). Les divers éléments des investissements culturels entre 2006 et 2009 ont augmenté de la façon suivante :

- Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 26 %.
- Les subventions ont progressé de 29 %.
- Les dépenses d'immobilisations ont augmenté de 197 %.

Cette forte augmentation des dépenses d'immobilisations reflète le besoin croissant de modernisation des équipements du secteur culturel, besoin qui avait été signalé dans des rapports tels que *Under Construction: The State of Cultural Infrastructure in Canada* (Centre of Expertise on Culture and Communities, Université Simon Fraser, 2008).

Le graphique ci-dessous indique que la croissance des investissements nets de Calgary au titre de la culture (175 %) était nettement supérieure à celle des autres villes. La croissance d'Ottawa (90 %) était également bien supérieure à la moyenne des cinq villes (48 %). Les taux de croissance de Vancouver (44 %) et de Montréal (34 %) étaient légèrement inférieurs à la moyenne des cinq villes. La croissance des investissements nets de Toronto (14 %) était nettement inférieure à celle des autres villes.



Investissements municipaux dans les bibliothèques

Dans quatre villes (Montréal fait exception), les bibliothèques publiques sont gérées par une commission autonome. De plus, les dépenses au chapitre des bibliothèques sont beaucoup plus élevées que celles de tous les autres domaines culturels. Pour ces raisons, les dépenses des bibliothèques sont traitées dans ce rapport séparément des autres dépenses culturelles. Les données sur les bibliothèques publiques ont été collectées et compilées par le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada. Compte tenu de la disponibilité et de la comparabilité des données couvrant les années de l'étude, seules les dépenses de fonctionnement municipales consacrées aux bibliothèques sont incluses dans l'étude.

Les cinq villes ont investi 346,3 millions \$ dans le fonctionnement des bibliothèques en 2009. Il s'agit du montant « net » provenant des taxes municipales et des impôts fonciers de 2009. Les investissements nets des villes dans le fonctionnement de leurs bibliothèques étaient les suivants :

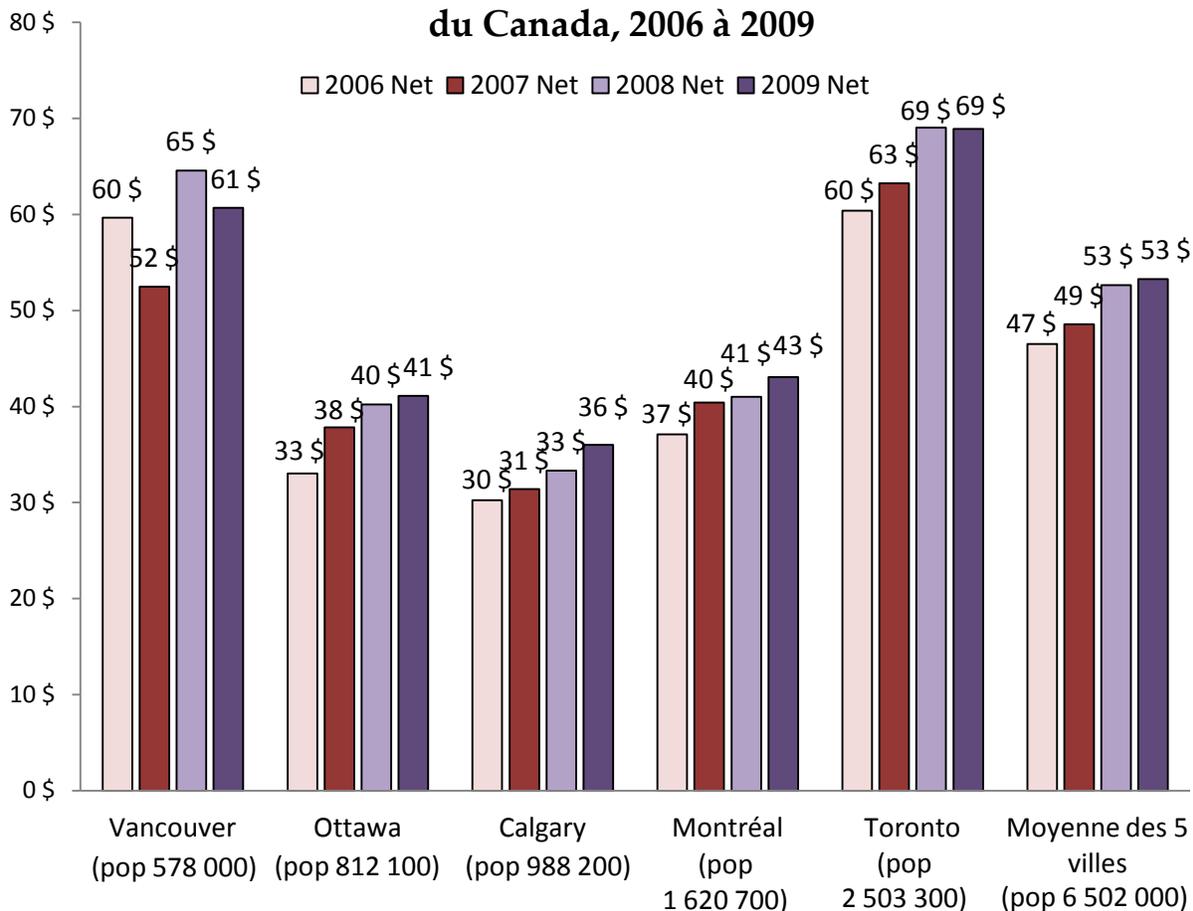
- 35,1 millions \$ à Vancouver;
- 33,4 millions \$ à Ottawa;
- 35,6 millions \$ à Calgary;
- 69,8 millions \$ à Montréal;
- 172,5 millions \$ à Toronto.

La moyenne des investissements de ces cinq villes dans le fonctionnement des bibliothèques était de 53 \$ par personne. Comme l'indique le graphique ci-dessous, Toronto a investi le plus par personne dans ses bibliothèques (69 \$), suivie de Vancouver (61 \$). L'investissement par personne des trois autres villes est inférieur à la moyenne de 53 \$: 43 \$ à Montréal, 41 \$ à Ottawa et 36 \$ à Calgary.

L'augmentation des investissements nets par personne dans le fonctionnement des bibliothèques entre 2006 et 2009 était de :

- 2 % à Vancouver;
- 25 % à Ottawa;
- 19 % à Calgary;
- 16 % à Montréal;
- 14 % à Toronto;
- soit, une augmentation moyenne de 14 % pour les cinq villes.

Dépenses de fonctionnement municipales consacrées aux bibliothèques par personne dans cinq grandes villes du Canada, 2006 à 2009



Source : Analyse de Hill Stratégies des données fournies par le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada, 2011

Partie 1 : Contexte

Section 1.1 : Importance de mesurer les investissements municipaux au titre de la culture

Ce rapport compare les investissements au titre de la culture de cinq des plus grandes villes du Canada : Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa et Montréal. Ce rapport est le fruit d'une collaboration entre les membres des services culturels de ces cinq villes, collaboration rendue possible grâce au soutien du Réseau des villes créatives du Canada.

Quel est l'intérêt d'étudier l'investissement municipal dans le secteur de la culture ? Les municipalités se concurrencent pour attirer des individus talentueux ou des entreprises de pointe, et un milieu culturel local animé est un atout important pour attirer des résidents et des investisseurs. En plus de l'intérêt qu'il présente au plan économique, le secteur culturel est également associé à l'engagement social des citoyens, y compris ses liens avec le bénévolat, les dons, l'entraide entre voisins et une meilleure santé¹.

Ayant collaboré en 2010 à un rapport comparatif sur les artistes et travailleurs culturels², le personnel culturel de chaque ville s'est réuni en septembre 2010 pour discuter des façons d'analyser les dépenses culturelles de leur ville par rapport à celles des autres très grandes villes du Canada. Les dépenses par personne en investissements municipaux au titre de la culture sont un outil d'analyse comparative pratique pour :

- quantifier le niveau actuel des investissements de chaque ville et déterminer s'il augmente ou diminue;
- comparer les investissements municipaux au titre de la culture à ceux de villes homologues afin d'établir le classement de chaque ville dans un domaine hautement concurrentiel;
- établir des cibles pour les investissements municipaux basées sur les directives du conseil municipal, les plans culturels ou les initiatives de développement de ressources culturelles.
- À l'avenir, les investissements municipaux au titre de la culture, ou facteurs d'« intrants », pourraient être comparés à des mesures de production, de résultats et d'impact dans les villes.

¹ *Les effets sociaux de la culture : statistiques exploratoires, Regards statistiques sur les arts*, vol. 6 n° 4, Hill Stratégies Recherche Inc., mars 2008. Des études norvégiennes récentes ont examiné les effets possibles des activités culturelles sur la santé et la satisfaction de vivre. *Patterns of receptive and creative cultural activities and their association with perceived health, anxiety, depression and satisfaction with life among adults: the HUNT study, Norway*, Koenraad Cuypers, Steinar Krokstad, Turid Lingaas Holmen, Margunn Skjei Knudtsen, Lars Olov Bygren et Jostein Holmen, *Journal of Epidemiology & Community Health*, publié en ligne le 23 mai 2011.

² *Cartographie des artistes et des travailleurs culturels dans les grandes villes du Canada : Étude préparée pour les villes de Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary et Vancouver basée sur les données du recensement de 2006*, Hill Stratégies Recherche Inc., février 2010.

Il n'y a pas actuellement de données à ce sujet, l'ensemble de données *Dépenses publiques au titre de la culture* de Statistique Canada proposant une estimation des dépenses culturelles pour toutes les municipalités du Canada, sans ventilation par municipalité, avec uniquement une ventilation limitée des types de dépense. Le personnel des municipalités a approché Hill Stratégies pour explorer la faisabilité d'effectuer une étude sur mesure de quatre exercices financiers (2006, 2007, 2008 et 2009).

Les villes ont basé leur compilation interne de données sur une définition commune des services culturels qui a été convenue par le personnel des cinq villes et Hill Stratégies³. Hill Stratégies a examiné attentivement les données de chaque ville pour assurer leur comparabilité.

En guise de contexte, la section suivante résume des statistiques clés sur le secteur culturel de chacune des cinq villes. L'annexe 2 renferme de courts sommaires des politiques, des plans et des mesures de soutien non financier dans le secteur de la culture de chaque ville.

Section 1.2 : Statistiques clés sur les artistes et les travailleurs culturels

Les statistiques clés sur les artistes et les travailleurs culturels sont basées sur une demande de données personnalisées du recensement de 2006 de Statistique Canada faite par Hill Stratégies. Ces données ont été utilisées dans une étude précédente, *Cartographie des artistes et des travailleurs culturels dans les grandes villes du Canada*, d'où provient une grande partie des informations de cette section⁴.

Individuellement, les cinq villes de cette étude (Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa et Montréal) hébergent le plus grand nombre de travailleurs culturels de toutes les municipalités canadiennes. Toronto en compte le plus (82 600), suivie de Montréal (56 100), Vancouver (25 100), Calgary (23 300) et Ottawa (22 500). Les cinq villes ont collectivement 209 500 travailleurs culturels, soit 34 % de tous les travailleurs culturels au Canada.

³ La définition complète est donnée en annexe.

⁴ Les « travailleurs culturels » comprennent 48 professions de création, de production, de gestion et techniques dans les domaines de la radio et télédiffusion, du cinéma et de la vidéo, de l'enregistrement sonore, des arts de la scène, de l'édition, de l'impression, des bibliothèques, des archives, du patrimoine, de l'architecture et du design. Les « artistes », un sous-ensemble de tous les travailleurs culturels, désignent neuf groupes professionnels : les acteurs et comédiens, les artisans, les chefs d'orchestre et compositeurs, les danseurs, les réalisateurs, producteurs et chorégraphes, les musiciens et chanteurs, les artistes visuels et les auteurs et écrivains. Le classement des individus a été établi selon le plus grand nombre d'heures travaillées entre le 7 et le 13 mai 2006 (la semaine de référence du recensement). *Cartographie des artistes et des travailleurs culturels dans les grandes villes du Canada : Étude préparée pour les villes de Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary et Vancouver basée sur les données du recensement de 2006*, Hill Stratégies Recherche Inc., février 2010.

La concentration moyenne des travailleurs culturels des cinq villes (5,6 %) est nettement supérieure à la moyenne canadienne (3,3 %). De fait, chacune des cinq villes a une concentration de travailleurs culturels supérieure à la moyenne canadienne. Vancouver a la plus forte concentration (7,2 % de sa population active travaille dans l'une des 48 professions culturelles), alors qu'elle est de 6,4 % à Montréal, 5,9 % à Toronto, 4,7 % à Ottawa et 3,6 % à Calgary. Le tableau 1 propose des statistiques clés sur les travailleurs culturels à Vancouver, Ottawa, Calgary, Montréal et Toronto.

Tableau 1 : Statistiques clés sur les travailleurs culturels de Vancouver, Ottawa, Calgary, Montréal et Toronto, 2006

Ville	Population	Population active totale	Travailleurs culturels	Concentration de travailleurs culturels	Revenu médian des travailleurs culturels	Écart de revenu
Vancouver	578 000	347 100	25 100	7,2 %	28 000 \$	4 %
Ottawa	812 100	480 500	22 500	4,7 %	37 300 \$	9 %
Calgary	988 200	639 100	23 300	3,6 %	30 900 \$	-2 %
Montréal	1 620 700	877 500	56 100	6,4 %	26 500 \$	12 %
Toronto	2 503 300	1 395 200	82 600	5,9 %	30 200 \$	5 %
Les cinq villes	6 502 000	3 739 400	209 500	5,6 %	Non disponible	Non disponible
Canada	31 612 900	18 201 300	609 100	3,3 %	27 500 \$	3 %

Source : Analyse de Hill Stratégies basée sur une demande de données personnalisées du recensement de 2006.

Remarque : L'écart de revenu est la différence entre le revenu médian des travailleurs culturels et celui de la population active totale. Les données sur le revenu provenant du recensement de 2006 portent sur l'année civile 2005.

Les cinq villes de cette étude renferment également le plus grand nombre d'artistes de toutes les municipalités canadiennes. Toronto compte le plus d'artistes (22 300), suivie de Montréal (13 400), Vancouver (8 200), Calgary (5 100) et Ottawa (4 600). En tout, les 53 500 artistes dans ces cinq grandes villes représentent 38 % de tous les artistes au Canada, une proportion beaucoup plus élevée que la part des cinq villes de la population active du Canada (21 %).

Collectivement, la concentration d'artistes dans les cinq villes est de 1,4 %, ce qui est nettement supérieure à la moyenne canadienne (0,8 %). Chacune des cinq villes a une concentration d'artistes supérieure ou égale à la moyenne canadienne. Parmi les cinq villes, Vancouver a la plus forte concentration d'artistes (2,3 % de sa population active travaille dans les neuf professions artistiques), alors qu'elle est de 1,6 % à Toronto, 1,5 % à Montréal, 0,9 % à Ottawa et 0,8% à Calgary.

Le revenu médian des artistes est peu élevé dans ces cinq villes. Il y a également un écart de revenu important entre les artistes et les autres travailleurs. L'écart de revenu est de 36 % ou 37 % à Montréal, Toronto et Vancouver, mais il dépasse 50 % à Calgary et à Ottawa. Dans ces deux villes, les neuf professions artistiques sont dominées par les femmes, 60 % et 61 % des artistes étant des femmes. À Montréal, Toronto et Vancouver, moins de la moitié des artistes sont des femmes. Le tableau 2 propose des statistiques clés sur les artistes de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa et Montréal.

Tableau 2 : Statistiques clés sur les artistes de Vancouver, Ottawa, Calgary, Montréal et Toronto, 2006

Ville	Population	Population active totale	Artistes	Concentration des artistes	Revenu médian des artistes	Écart de revenu
Vancouver	578 000	347 100	8 200	2,3 %	17 400 \$	-36 %
Ottawa	812 100	480 500	4 600	0,9 %	15 800 \$	-54 %
Calgary	988 200	639 100	5 100	0,8 %	14 500 \$	-54 %
Montréal	1 620 700	877 500	13 400	1,5 %	15 000 \$	-37 %
Toronto	2 503 300	1 395 200	22 300	1,6 %	18 300 \$	-36 %
Les cinq villes	6 502 000	3 739 400	53 500	1,4 %	Non disponible	Non disponible
Canada	31 612 900	18 201 300	140 000	0,8 %	\$12 900	-52 %

Source : Analyse de Hill Stratégies basée sur une demande de données personnalisées du recensement de 2006.

Remarque : L'écart de revenu est la différence entre le revenu médian des artistes et celui de la population active totale. Les données sur le revenu provenant du recensement de 2006 portent sur l'année civile 2005.

Entre 1991 et 2006, le taux de croissance du nombre d'artistes a été nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population active locale dans quatre des cinq villes :

- Vancouver : croissance de 76 % du nombre d'artistes et de 28 % de l'ensemble de la population active locale.
- Calgary : croissance de 63 % du nombre d'artistes et de 50 % de l'ensemble de la population active locale.
- Toronto : croissance de 42 % du nombre d'artistes et de 8 % de l'ensemble de la population active locale.
- Montréal : croissance de 33 % du nombre d'artistes et de 12 % de l'ensemble de la population active locale.
- Ottawa fait exception: le nombre d'artistes a augmenté de 15 % alors que l'ensemble de la population active a augmenté de 20 %.

Toutefois, la concentration d'artistes n'a pas beaucoup évolué dans ces cinq grandes villes (ou dans l'ensemble du pays) entre 2001 et 2006⁵. Le tableau 3 indique qu'il y a eu une augmentation du nombre d'artistes dans les cinq villes, mais la population active de chaque ville a connu une croissance semblable. Collectivement, la concentration d'artistes dans les cinq villes était de 1,4 % en 2001 et 2006.

⁵ Les données historiques de la Ville de Montréal ont été corrigées pour refléter les frontières de 2006 de la ville.

Tableau 3 : Évolution du nombre d'artistes de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa et Montréal, 2001 à 2006

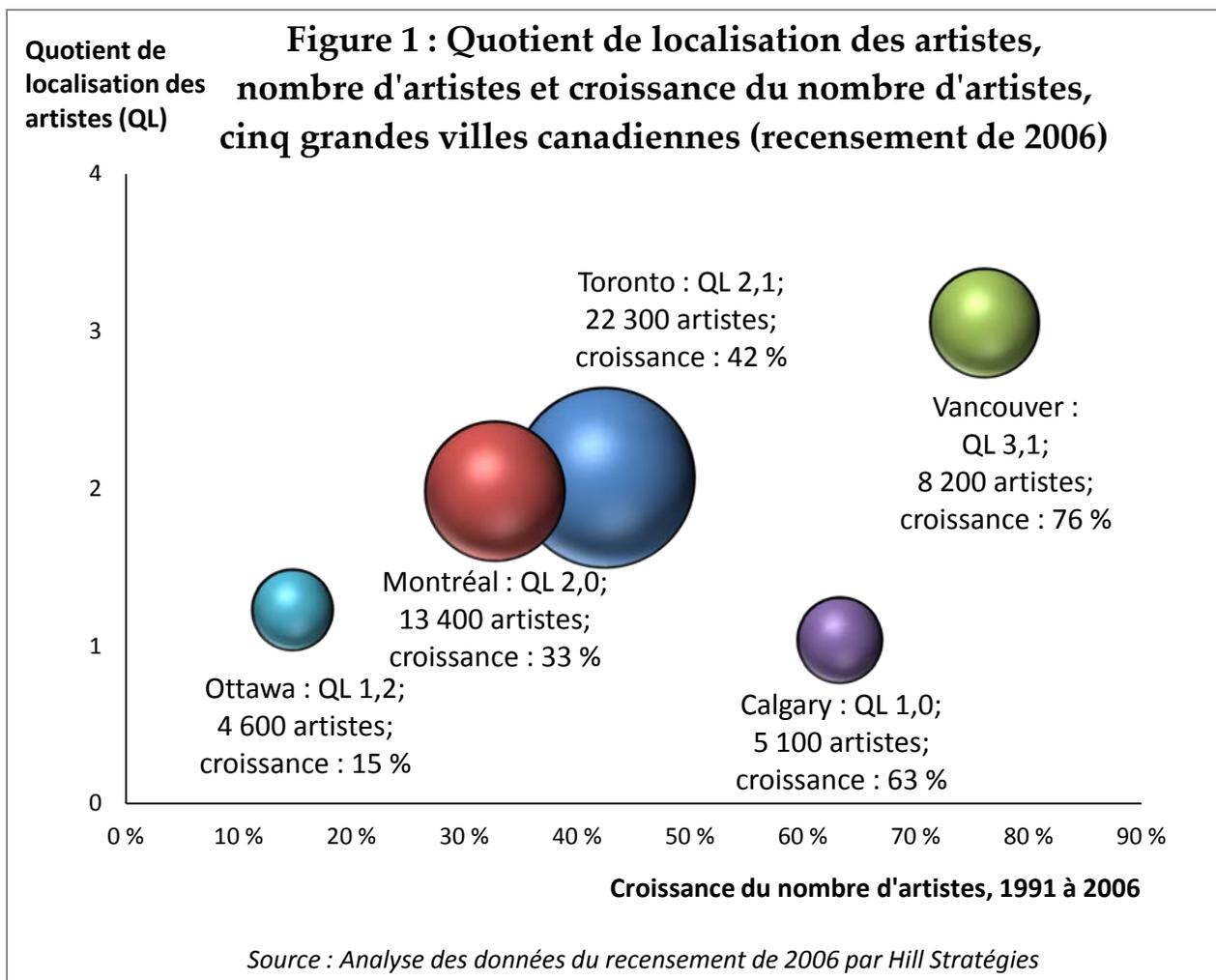
Ville	Artistes en 2001	Artistes en 2006	Différence entre 2001 et 2006	% de changement, 2001 à 2006	Concentration d'artistes en 2001	Concentration d'artistes en 2006
Vancouver	7 300	8 200	900	12 %	2,4 %	2,3 %
Ottawa	4 400	4 600	200	4 %	1,0 %	0,9 %
Calgary	4 600	5 100	500	12 %	0,8 %	0,8 %
Montréal	12 300	13 400	1 100	9 %	1,5 %	1,5 %
Toronto	21 000	22 300	1 200	6 %	1,6 %	1,6 %
Les cinq villes	49 500	53 500	4 000	8 %	1,4 %	1,4 %
Canada	130 700	140 000	9 300	7 %	0,8 %	0,8 %

Source : Analyse de Hill Stratégies basée sur une demande de données personnalisées des recensements de 2001 et de 2006.

Remarque : Les changements au fil des années ont été calculés à partir de chiffres non arrondis et peuvent ne pas correspondre exactement aux calculs basés sur les chiffres arrondis présentés dans ce tableau.

La figure 1 compare trois statistiques clés sur les artistes dans les cinq villes :

- La concentration des artistes, exprimée en tant que quotient de localisation relatif à la moyenne canadienne (axe vertical). Comme Vancouver a la plus forte concentration d'artistes, sa bulle est la plus élevée sur le graphique.
- Le nombre d'artistes en 2006 (taille de la bulle de chaque ville). Toronto a le plus grand nombre d'artistes, suivie de Montréal et de Vancouver. Les tailles des bulles reflètent ces statistiques.
- La croissance à long terme du nombre d'artistes (axe horizontal). Comme Vancouver et Calgary ont connu la plus forte croissance du nombre d'artistes entre 1991 et 2006 (76 % et 63 % respectivement), leurs bulles se trouvent le plus à droite sur le graphique.



Partie 2 : Investissements municipaux au titre de la culture

Section 2.1 : Investissements municipaux par personne au titre de la culture

Cette section du rapport compare l'apport financier au titre de la culture des villes de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa et Montréal. Afin de comparer ces villes, qui ont des niveaux de population très différents, la mesure des investissements est exprimée en dollars dépensés par habitant (ou par personne). La section subséquente présente les données globales, en millions de dollars, sur les investissements municipaux.

Méthodologie

Ce projet est le fruit d'une volonté de comparer les dépenses de fonctionnement, les dépenses en subventions et les dépenses d'immobilisations des services culturels de cinq grandes villes. Toutefois, Hill Stratégies et le personnel des services culturels des villes ont vite réalisé qu'il y avait de nombreuses différences entre les villes quant à ce qui relevait directement des services culturels de chaque ville. Afin de pouvoir comparer des éléments semblables dans les cinq villes, le chercheur et les employés des villes se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter et convenir d'une définition des investissements municipaux au titre de la culture, ce qui a exigé des ajustements aux éléments gérés par les Services culturels de chaque ville.

Les investissements au titre de la culture compris dans ce rapport sont les dépenses de fonctionnement, les dépenses en subventions et les dépenses d'immobilisations relatives aux arts de la scène, aux arts visuels et médiatiques, à l'artisanat, au design, aux musées (y compris les musées des sciences), au patrimoine, aux événements spéciaux, aux activités multidisciplinaires, aux industries créatives et culturelles, aux équipements culturels qui sont la propriété de la ville, aux districts culturels, à l'art public et aux autres achats d'œuvres d'art. La définition détaillée est donnée en annexe.

Bien que légèrement plus limitée, la définition utilisée dans ce rapport comporte de nombreuses ressemblances à ce que Statistique Canada mesure afin de produire ses estimations des dépenses publiques en matière de culture⁶. Ce rapport suit en général le cadre de Statistique Canada, avec de légères modifications pour assurer la comparabilité des données entre les villes. Ces modifications ne signifient pas que les aspects exclus de la définition sont moins importants pour le développement des villes créatives. Elles reflètent plutôt le simple fait qu'il

⁶ Les principales différences portent sur l'exclusion de cette étude de certaines dépenses relatives au patrimoine et sur la séparation des dépenses des bibliothèques des autres investissements culturels. Tel qu'indiqué dans l'introduction de ce rapport, l'ensemble de données des *Dépenses publiques au titre de la culture* de Statistique Canada propose une estimation des dépenses au titre de la culture de toutes les municipalités du Canada, sans ventilation par municipalité, ainsi que des ventilations limitées par type de dépense.

n'a pas été possible de mesurer de façon fiable ces éléments et de les comparer entre les cinq villes.

Dans toutes les villes de l'étude à l'exception de Montréal, les bibliothèques publiques sont gérées par une commission des bibliothèques autonome. De plus, les dépenses au chapitre des bibliothèques sont beaucoup plus élevées que celles de tous les autres domaines culturels. Pour ces raisons, les dépenses de fonctionnement des bibliothèques sont incluses dans l'étude mais elles sont traitées séparément des autres dépenses culturelles. On trouvera une analyse des investissements municipaux dans les bibliothèques à la partie 3 de ce rapport.

Les données sur les investissements municipaux au titre de la culture ont été compilées par le personnel des services culturels des cinq villes pour quatre exercices financiers : 2006, 2007, 2008 et 2009. Hill Stratégies a examiné attentivement les données de chaque ville pour assurer leur comparabilité. Plusieurs ajustements ont été apportés aux données de chaque ville suite aux discussions entre le chercheur et le personnel des services culturels. Les données sur la population qui ont été utilisées sont celles du recensement de 2006 de Statistique Canada et ce, afin d'assurer la comparabilité des estimations de population des cinq villes.

Les données sur les investissements comprennent les investissements « bruts » et « nets ». Les dépenses brutes comprennent les investissements provenant de l'assiette fiscale municipale ainsi que toutes les sources de fonds servant aux investissements culturels, y compris les transferts en provenance des autres paliers de gouvernement pour des projets ou programmes culturels, les recettes des ventes de billets des espaces culturels exploités par la ville ou lui appartenant, la location des espaces culturels appartenant à la ville, et les commandites de programmes et d'événements culturels gérés par la ville.

En général, les investissements nets représentent les montants provenant des taxes municipales et des impôts fonciers et consacrés aux programmes et services culturels. Dans l'ensemble, les investissements nets excluent toutes les autres sources de financement ou de recettes.

Toutefois, les dépenses nettes comprennent également certains postes exceptionnels se rapportant aux investissements culturels municipaux discrétionnaires. Comme la prise de décision au sujet de l'investissement de ces fonds relève du conseil municipal (ou d'élus locaux particuliers) et est semblable au processus d'affectation des taxes municipales, ces postes exceptionnels sont inclus dans les chiffres d'investissements nets même si ces sommes ne viennent pas des recettes fiscales ordinaires.

La subvention du Fonds pour les initiatives de soutenabilité municipale de la province de l'Alberta est un exemple de ces investissements culturels discrétionnaires. Il s'agit d'un transfert non spécifique devant servir à des dépenses d'immobilisations. Le conseil municipal de Calgary a décidé d'affecter une partie de ces fonds aux infrastructures culturelles. Il décide également des projets culturels qui reçoivent un financement en vertu de cette initiative. L'affectation de

ces fonds aux infrastructures culturelles était une importante décision locale, qui n'a pas été reproduite dans d'autres villes de l'Alberta.

En Ontario, les sommes provenant des négociations de « section 37 » avec les promoteurs sont un autre exemple d'investissements culturels municipaux discrétionnaires. Le fruit des négociations entre le promoteur, l'élu local et le personnel de la ville, ces sommes du secteur privé sont consacrées à des bienfaits communautaires en échange d'une augmentation d'une plus grande densité. Dans les cas où les avantages communautaires sont affectés à des activités et des espaces culturels, ces fonds sont inclus dans les investissements municipaux nets au chapitre de la culture. Au cours de la période visée par l'étude, ni Toronto ni Ottawa n'ont affecté des fonds de section 37 à des projets culturels.

Le texte de ce rapport se concentre sur les investissements nets. Les données sur les investissements bruts sont énumérées au tableau 4 (niveaux d'investissement par personne) ainsi que dans les tableaux de la section 2.2 (montants réels en dollars).

Les données sont fournies pour trois éléments clés des dépenses au titre de la culture : dépenses de fonctionnement, dépenses en subventions et dépenses d'immobilisations.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses des budgets de fonctionnement des villes au titre des arts de la scène, des arts visuels et médiatiques, des musées (y compris les musées des sciences), du patrimoine, des événements spéciaux, des activités multidisciplinaires, des industries créatives et culturelles, des équipements culturels appartenant à la ville, des quartiers culturels, etc. Les dépenses de fonctionnement consacrées aux subventions sont incluses dans la section sur les subventions.

La figure 2 compare les dépenses de fonctionnement nettes au titre de la culture dans les cinq villes entre 2006 et 2009. Les statistiques dans le graphique ci-dessous indiquent qu'à Vancouver, les dépenses de fonctionnement nettes étaient de 9 \$ par personne en 2008 et 2009. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2006 (6 \$) et 2007 (7 \$). Ces données n'ont pas été ajustées pour l'inflation de 5 % entre 2006 et 2009. De plus, comme les estimations de population basées sur le recensement de 2006 ont été utilisées pour les quatre années de l'étude, les données ne tiennent pas compte de la croissance de la population pendant cette période.

Si on compare ses dépenses de fonctionnement à celles des autres villes dans cette étude, Vancouver se classe troisième chaque année sauf en 2008, où elle s'est classée deuxième.

Les dépenses de fonctionnement nettes au titre de la culture de la Ville d'Ottawa étaient de 13 \$ par personne en 2009, représentant une augmentation considérable par rapport aux niveaux des années précédentes (5 \$ en 2006 et 2007 et 9 \$ en 2008).

Parmi les cinq villes, les dépenses de fonctionnement d'Ottawa étaient les deuxièmes plus élevées en 2009 après celles de Montréal. Ottawa s'est classé quatrième parmi les cinq villes en 2006, 2007 et 2008.

Les dépenses de fonctionnement nettes au titre de la culture de la Ville de Calgary étaient de 3 \$ par personne en 2009, soit un niveau comparable aux dépenses des années précédentes (2 \$ en 2006, 3 \$ en 2007 et 4 \$ en 2008).

Les dépenses de fonctionnement nettes par personne de Calgary classent cette ville en dernière position parmi les cinq villes au cours des quatre années de l'étude.

Les dépenses de fonctionnement nettes de la Ville de Montréal au titre de la culture étaient de 26 \$ par personne en 2009. Il s'agit d'une augmentation modeste par rapport aux années précédentes (23 \$ en 2006, 22 \$ en 2007 et 25 \$ en 2008).

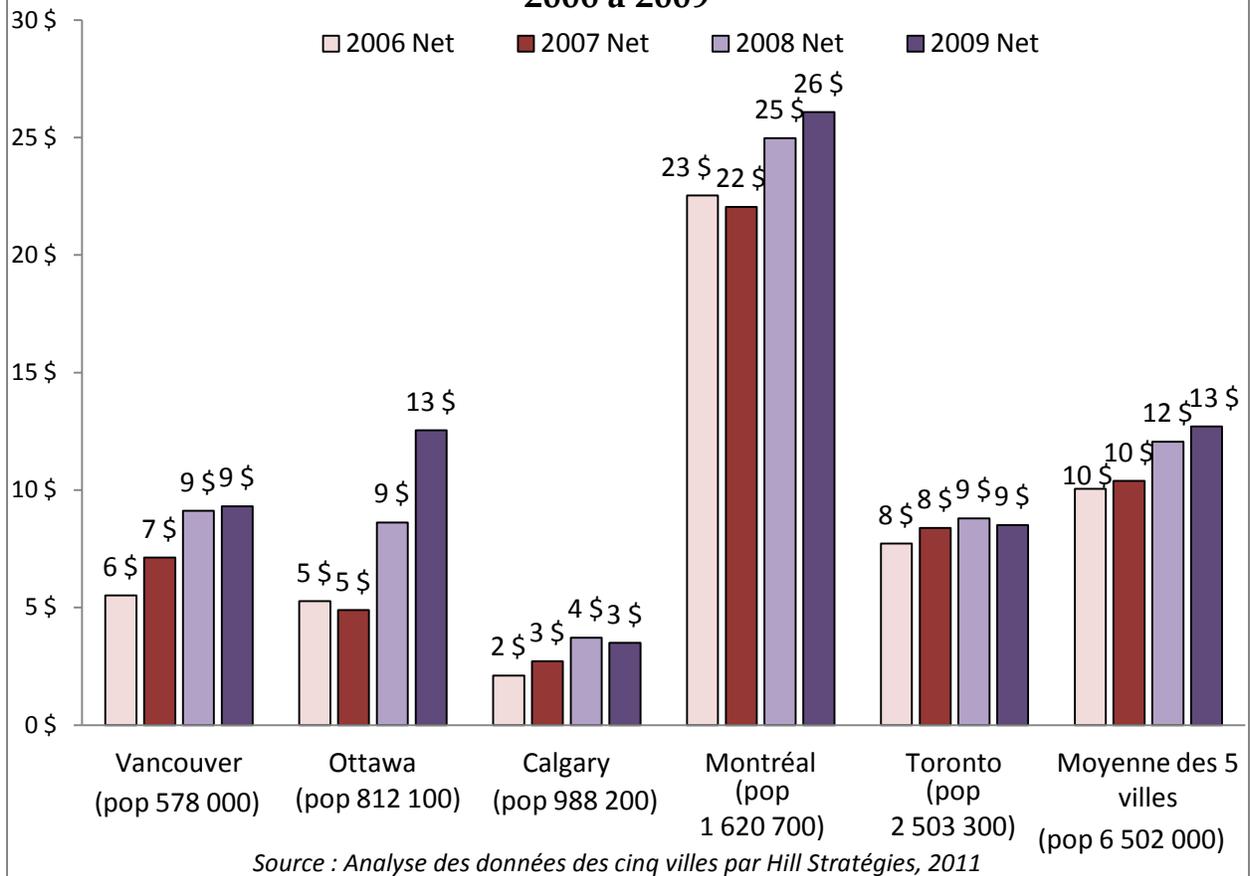
Montréal avait les dépenses de fonctionnement les plus élevées des cinq villes au cours des quatre années (2006 à 2009) de l'étude.

Les dépenses de fonctionnement nettes de la Ville de Toronto au titre de la culture étaient de 9 \$ par personne en 2009. Ces dépenses ont très peu augmenté au cours de la période de l'étude (passant de 8 \$ en 2006 et 2007 à 9 \$ en 2008).

Toronto se classe donc quatrième parmi ces cinq villes en 2009, deuxième en 2006 et 2007 et troisième en 2008.

Lorsque l'on additionne les dépenses des cinq villes, la moyenne des dépenses de fonctionnement nettes au titre de la culture était de 13 \$ par personne en 2009, ce qui représente une progression modeste par rapport aux niveaux des années précédentes (10 \$ en 2006 et 2007 et 12 \$ en 2008).

Figure 2 : Dépenses de fonctionnement par personne au titre de la culture de cinq grandes villes du Canada, 2006 à 2009



Subventions

Cette section présente les subventions accordées au secteur culturel à partir des budgets de fonctionnement ou d'immobilisations des villes. La figure 3 compare les subventions culturelles nettes des cinq villes entre 2006 et 2009. Comme on peut le constater, ces subventions étaient de 28 \$ par personne à Vancouver en 2009. Il s'agit d'une augmentation constante par rapport aux années précédentes (22 \$ en 2006, 25 \$ en 2007 et 27 \$ en 2008).

Les subventions culturelles nettes de Vancouver se classaient au premier rang des cinq villes chaque année entre 2006 et 2009.

À Ottawa, les subventions culturelles nettes s'élevaient à 10 \$ par personne en 2009, également en augmentation constante par rapport aux années précédentes (7 \$ en 2006, 8 \$ en 2007 et 9 \$ en 2008).

Les niveaux des subventions d'Ottawa classent la capitale canadienne au quatrième rang des cinq villes au cours de chaque année visée par l'étude.

Les subventions culturelles nettes de Calgary étaient de 18 \$ par personne en 2008 et 2009, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à 2006 (11 \$) et 2007 (12 \$). Plusieurs différents programmes de subventions ont augmenté au cours de cette période, y compris le financement assuré par la Calgary Arts Development Authority (CADA). CADA, une filiale en propriété exclusive de la Ville de Calgary, fournit un financement de fonctionnement, élabore des stratégies et du marketing et recueille des commentaires des communautés.

Le montant net des subventions culturelles par personne de Calgary se classe deuxième parmi les cinq villes en 2008 et 2009. Elle était en troisième position en 2006 et 2007.

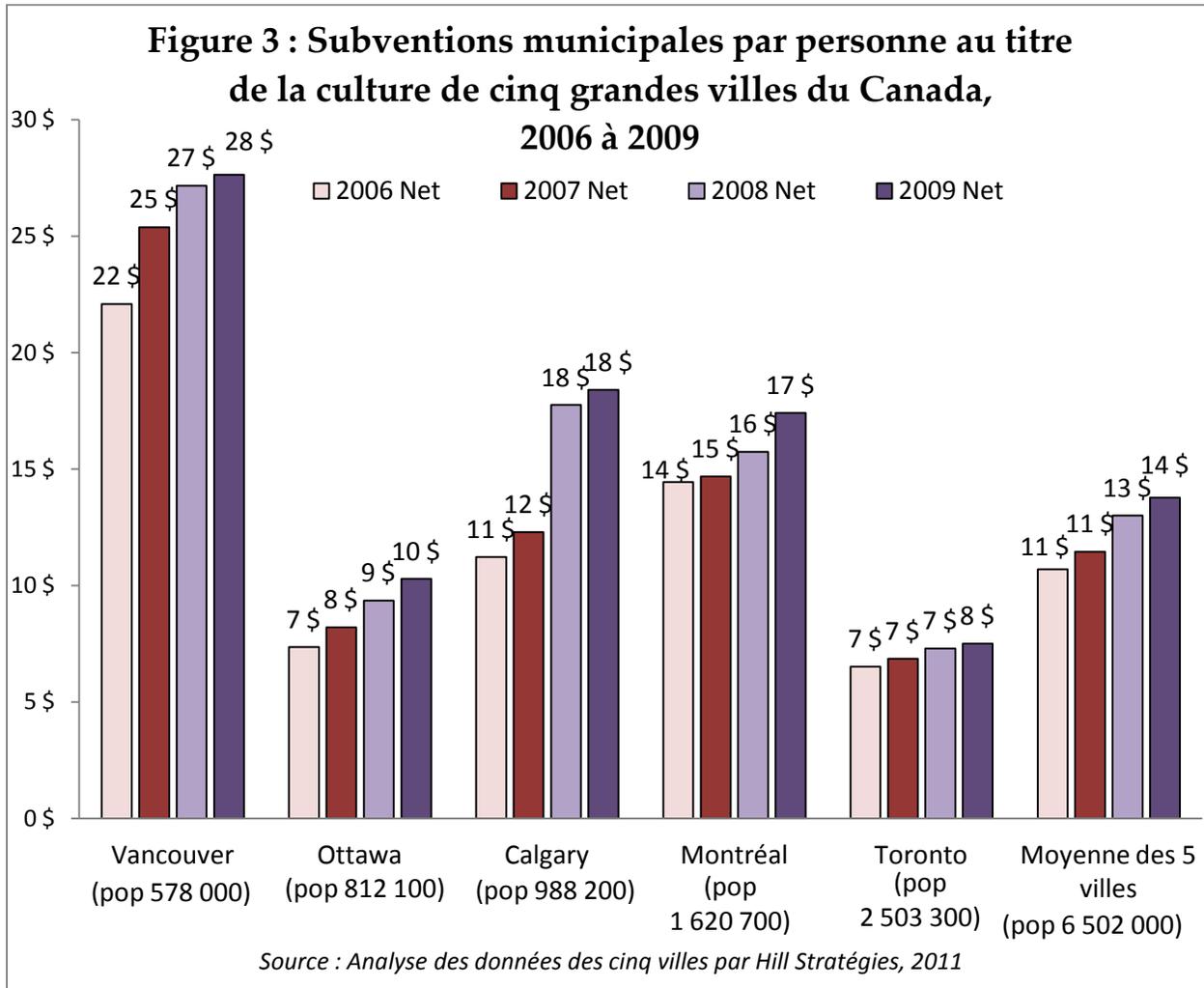
Le montant net des subventions culturelles de Montréal était de 17 \$ par personne en 2009, ce qui représente une progression faible bien que constante par rapport aux années précédentes (14 \$ en 2006, 15 \$ en 2007 et 16 \$ en 2008).

Montréal s'est classée troisième à cet égard parmi les cinq villes en 2008 et 2009 et deuxième en 2006 et 2007.

Le montant net des subventions culturelles de Toronto était de 8 \$ par personne en 2009. Ces subventions ont légèrement augmenté au cours de la période visée par l'étude (passant de 7 \$ en 2006, 2007 et 2008 à 8 \$ en 2009).

La Ville de Toronto arrive dernière parmi les cinq villes au tableau des subventions culturelles nettes par personne au cours des quatre années.

La moyenne des subventions culturelles nettes des cinq villes réunies était de 14 \$ par personne en 2009, en augmentation sur celles des années précédentes (11 \$ en 2006 et 2007, 13 \$ en 2008).



Dépenses d'immobilisations

Les dépenses d'immobilisations au titre de la culture sont des éléments importants de l'infrastructure culturelle d'une collectivité. On trouvera dans cette section les dépenses des budgets des immobilisations des villes consacrées aux équipements culturels appartenant à la ville, aux quartiers culturels, à l'art public, etc. Les subventions accordées à partir des budgets des immobilisations sont incluses dans la section sur les subventions.

Dépenses d'immobilisations exceptionnelles

Le financement municipal des dépenses d'immobilisations au titre de la culture peut s'avérer extrêmement complexe et s'échelonner sur plusieurs exercices. Dans le cadre de l'analyse des données brutes fournies par les cinq villes, le chercheur a constaté que certaines dépenses d'immobilisations sont vraiment exceptionnelles à cause de la complexité, de l'envergure des investissements et du financement en suspens au cours de la période de l'étude.

Deux villes ont des dépenses d'immobilisations qui répondent aux critères suivants :

1) Les dépenses nettes pour un projet d'immobilisation au titre de la culture sont au moins aussi élevées que les autres dépenses d'immobilisations nettes à des fins culturelles pendant le même exercice; 2) le financement pour le projet d'immobilisation est complexe et porte sur plus d'un exercice; et ce qui est plus important, 3) le financement du projet d'immobilisation n'était pas finalisé au cours de la plage d'exercices analysée par l'étude.

Les deux villes qui ont des dépenses d'immobilisations exceptionnelles sont Vancouver, où un important réaménagement des théâtres de la ville a eu lieu en prévision des Olympiques de 2010, et Montréal, où des investissements importants ont été consacrés au Quartier des spectacles.

Comme il n'est pas possible de définir un portrait global de ces dépenses, ces dépenses d'immobilisations exceptionnelles ne sont pas incluses dans les données présentées dans cette section. Pour plus de détails sur ces investissements exceptionnels, consultez la section 2.2.

La figure 4 compare les dépenses d'immobilisations nettes au titre de la culture des cinq villes entre 2006 et 2009. À Vancouver, ces dépenses par personne étaient de 10 \$ en 2009. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport aux années précédentes (5 \$ en 2006 et 2007, et 6 \$ en 2008). Les dépenses en 2009 pour les programmes d'art public pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2010 sont un facteur important de cette augmentation. Ce programme a permis l'achat et l'installation de plus de 25 œuvres d'art public permanentes et temporaires pour les Jeux de 2010.

Comparées aux dépenses d'immobilisations des autres villes de cette étude, celles de Vancouver se classent troisièmes en 2009, deuxièmes en 2008 et premières en 2006 et 2007.

À Ottawa, les dépenses d'immobilisations nettes au titre de la culture étaient de 5 \$ en 2009, représentant une augmentation considérable par rapport aux années précédentes (2 \$ en 2006 et 2007 et 1 \$ en 2008). La principale raison pour l'augmentation était le déménagement des archives de la Ville d'Ottawa.

Les dépenses d'immobilisations d'Ottawa ont classé cette ville quatrième parmi les cinq villes en 2007 et 2009. Ottawa s'est classé cinquième en 2006 et 2008.

Les dépenses d'immobilisations nettes au titre de la culture de Calgary étaient de 20 \$ par personne en 2009, représentant une très forte augmentation par rapport aux années précédentes (2 \$ en 2006 et 2007, et 4 \$ en 2008). La principale raison de l'augmentation de 2009 était l'investissement important dans des infrastructures culturelles grâce au nouveau programme d'Initiative de soutenabilité municipale (Municipal Sustainability Initiative).

Les dépenses par personne de Calgary classent cette ville au premier rang des cinq villes en 2009, alors qu'elle était quatrième en 2006 et troisième en 2007 et 2008.

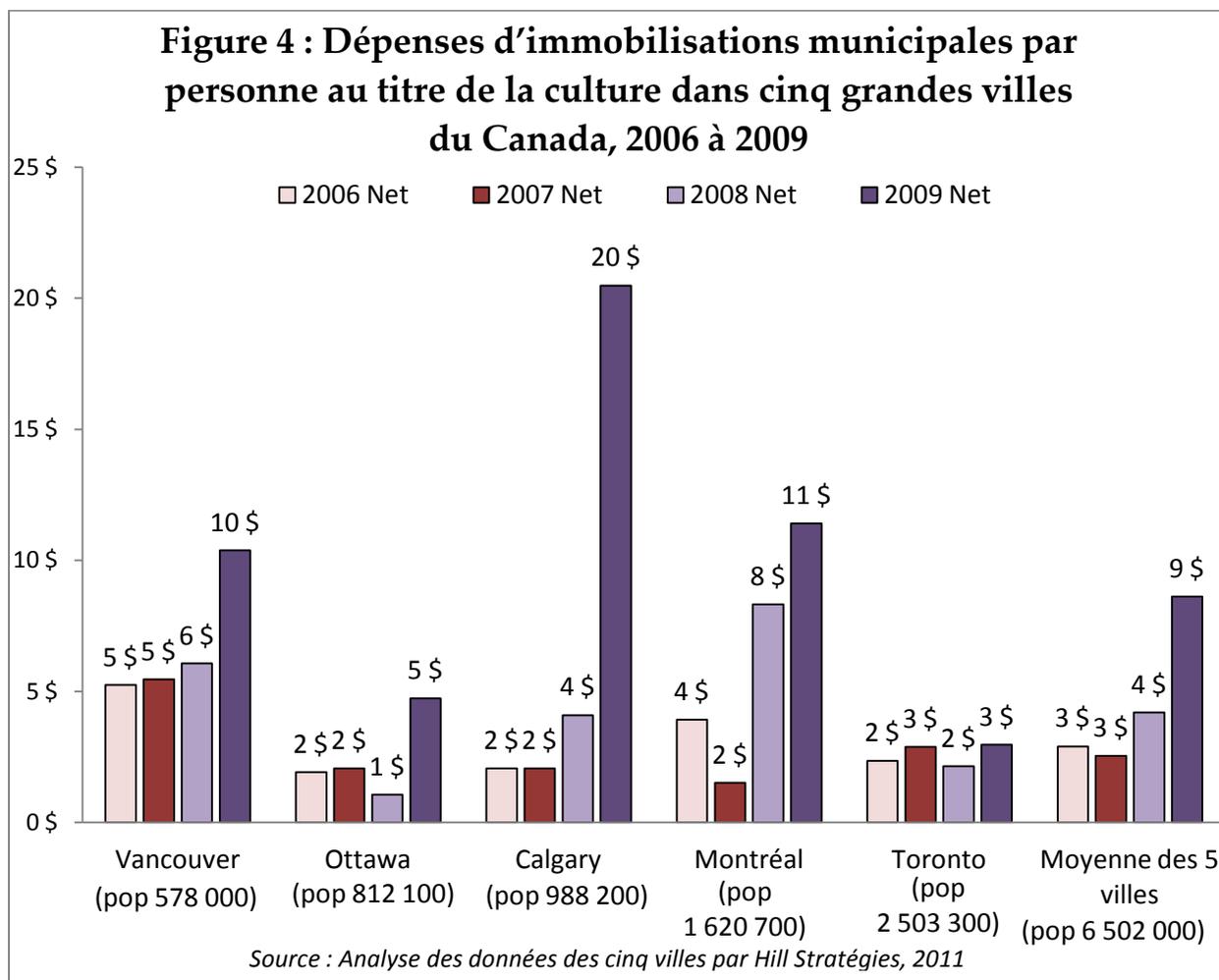
Les dépenses d'immobilisations nettes de la Ville de Montréal au titre de la culture étaient de 11 \$ par personne en 2009. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2008 (8 \$), et un gain considérable sur les premières années de l'étude (4 \$ en 2006 et 2 \$ en 2007). Une nouvelle entente sur le développement culturel a été signée entre la Ville et le gouvernement du Québec en 2008, qui a entraîné des dépenses d'immobilisations additionnelles pour de nombreux équipements. Ce financement provincial amélioré est inclus uniquement dans les données brutes sur les investissements.

Montréal se classe deuxième parmi les cinq villes au chapitre des dépenses d'immobilisations en 2006 et 2009. Elle était cinquième en 2007 et première en 2008.

Les dépenses d'immobilisations nettes de la Ville de Toronto au titre de la culture étaient de 3 \$ par personne en 2009. Ces dépenses sont demeurées relativement stables au cours de la période visée par l'étude (2 \$ en 2006 et 2008, et 3 \$ en 2007 et 2009).

Le niveau de ces dépenses en 2009 classe Toronto dernière parmi les cinq villes. Toronto était troisième en 2006, deuxième en 2007 et quatrième en 2008.

Si l'on réunit les données des cinq villes, les dépenses d'immobilisations au titre de la culture étaient en moyenne de 9 \$ par personne en 2009, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux niveaux des années précédentes (3 \$ en 2006 et 2007, et 4 \$ en 2008).



Total des investissements municipaux au titre de la culture

La figure 5 compare l'investissement net global au titre de la culture des cinq villes entre 2006 et 2009. Les données du graphique démontrent que la Ville de Vancouver a investi un montant net de 47 \$ par personne au titre de la culture en 2009. Le niveau de l'investissement à Vancouver a augmenté continuellement entre 2006 et 2009 (33 \$ en 2006, 38 \$ en 2007, 42 \$ en 2008 et 47 \$ en 2009). Bien que cette augmentation soit attribuable en partie aux dépenses culturelles entourant les Olympiques, l'investissement de la Ville de Vancouver a augmenté dans tous les domaines entre 2006 et 2009 (dépenses de fonctionnement, subventions et dépenses d'immobilisations).

Comparée aux autres villes de cette étude, Vancouver s'est classée deuxième derrière Montréal chaque année entre 2006 et 2009.

L'investissement net de la Ville d'Ottawa était de 28 \$ par personne en 2009, le niveau le plus élevé d'investissement à Ottawa au cours des quatre années de l'étude. Ottawa a investi 15 \$ par personne en 2006 et 2007, et 19 \$ en 2008. L'investissement de la Ville d'Ottawa a augmenté dans les trois domaines (dépenses de fonctionnement, subventions et dépenses d'immobilisations) entre 2006 et 2009.

Parmi les cinq villes, Ottawa s'est classée quatrième en 2008 et 2009, devançant Toronto. Ottawa s'était classée dernière en 2006 et 2007.

L'investissement net de la Ville de Calgary était de 42 \$ par personne en 2009, une augmentation considérable par rapport aux années précédentes (15 \$ en 2006, 17 \$ en 2007 et 26 \$ en 2008). Cette augmentation est attribuable en grande partie aux importantes dépenses d'immobilisations en infrastructures culturelles grâce à l'Initiative de soutenabilité municipale. Les subventions culturelles de Calgary ont aussi augmenté entre 2006 et 2009.

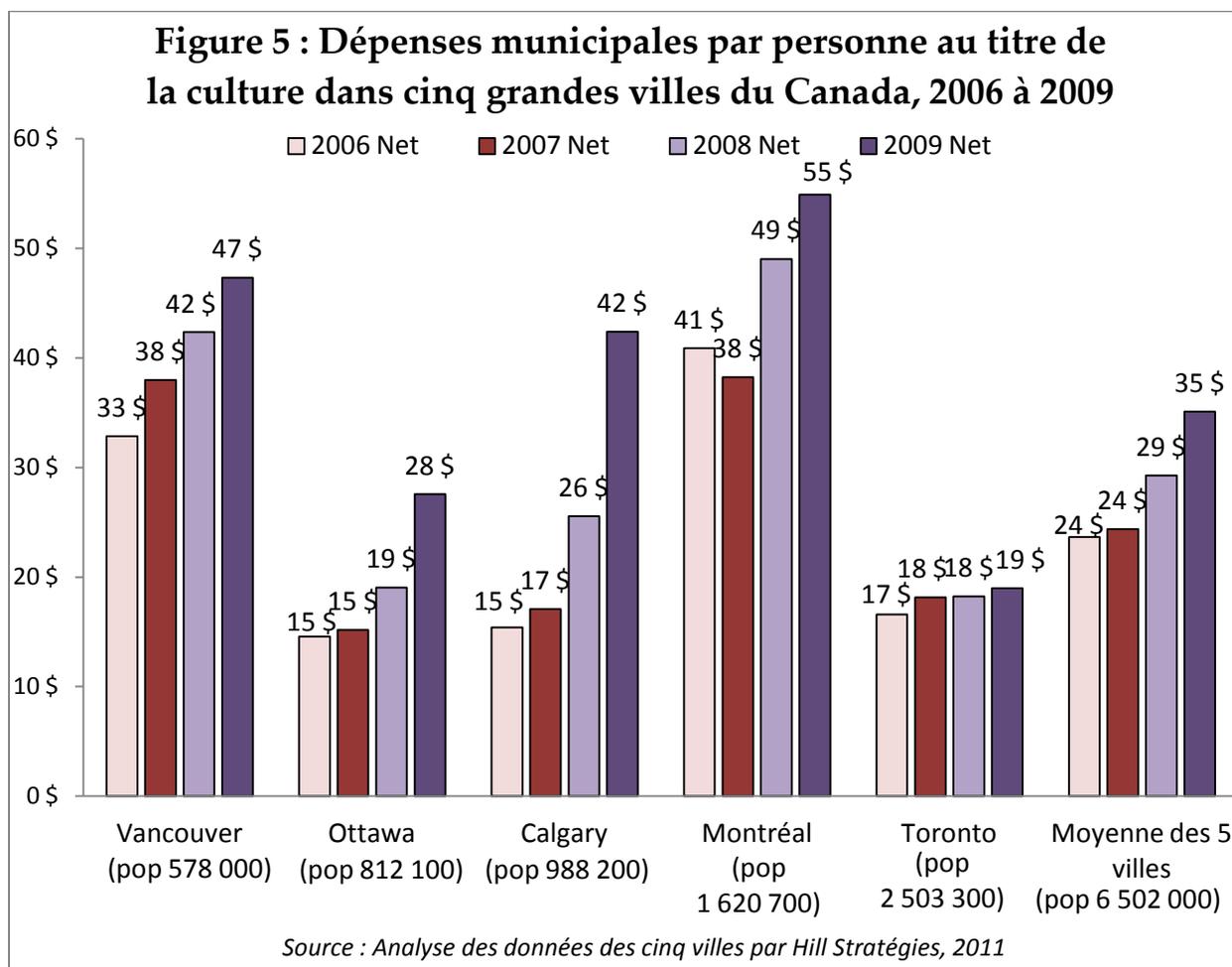
L'investissement net par personne au titre de la culture de Calgary classe cette ville troisième parmi les cinq villes en 2008 et 2009, derrière Montréal et Vancouver mais devant Ottawa et Toronto. Calgary s'est classée quatrième en 2006 et 2007.

Un montant net de 55 \$ par personne a été investi par la Ville de Montréal au titre de la culture en 2009. Le niveau des investissements par personne de Montréal était de 41 \$ en 2006 et de 38 \$ en 2007, avant d'augmenter considérablement à 49 \$ en 2008. Cette augmentation est attribuable en partie à la nouvelle entente de développement culturel entre la Ville et le gouvernement du Québec, qui a entraîné une augmentation des contributions des deux parties. Le financement provincial est inclus uniquement dans les données brutes sur les investissements, tandis que l'augmentation du financement municipal est la principale raison pour laquelle il y a eu augmentation des dépenses nettes en 2008 et 2009.

Parmi les cinq villes, les dépenses culturelles de Montréal classent cette ville au premier rang entre 2006 et 2009, y compris en 2007 où elle est ex aequo avec Vancouver (38 \$). Montréal a des éléments culturels uniques qui expliquent ce classement élevé : 1) depuis 30 ans, la Ville a des ententes de développement culturel avec le gouvernement du Québec qui ont mené à de nouveaux investissements importants par les deux parties; 2) son réseau Accès culture comprend des équipements et du personnel dédiés à la diffusion culturelle dans les différents secteurs géographiques de Montréal; 3) la Ville a quatre Muséums nature (Jardin botanique, Insectarium, Biodôme et Planétarium); et 4) sa politique et son plan d'action culturelles dynamiques sont dirigés par un comité de pilotage comprenant le maire, des ministres des gouvernements québécois et fédéral et des travailleurs culturels montréalais.

Dans la Ville de Toronto, un montant net de 19 \$ par personne a été investi au titre de la culture en 2009. Ce niveau d'investissement a augmenté légèrement au cours de la période visée par l'étude (17 \$ en 2006, 18 \$ en 2007 et 2008, et 19 \$ en 2009).

Ces niveaux d'investissements nets au titre de la culture classent Toronto en dernière position parmi les cinq villes en 2008 et 2009 et troisième en 2006 et 2007.



Lorsqu'on réunit les données des cinq villes, les dépenses nettes moyennes au titre de la culture étaient de 35 \$ par personne en 2009, ce qui représente une augmentation par rapport aux années précédentes (24 \$ en 2006 et 2007, et 29 \$ en 2008).

Le tableau 4 propose des comparaisons des dépenses brutes et nettes de fonctionnement, des subventions, et des dépenses d'immobilisations par personne dans chacune des cinq villes en 2006, 2007, 2008 et 2009.

Tableau 4 : Dépenses culturelles municipales de cinq grandes villes du Canada, 2006 à 2009
Comparaison des dépenses brutes et nettes par personne
Dépenses de fonctionnement, en subventions et d'immobilisations
Dollars par résident de la ville (population selon le recensement de 2006)

Dépenses de fonctionnement	2006		2007		2008		2009	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
<i>\$ par personne</i>								
Vancouver (pop. 578 000)	14 \$	6 \$	14 \$	7 \$	17 \$	9 \$	13 \$	9 \$
Ottawa (pop. 812 100)	9 \$	5 \$	12 \$	5 \$	14 \$	9 \$	17 \$	13 \$
Calgary (pop. 988 200)	4 \$	2 \$	4 \$	3 \$	6 \$	4 \$	6 \$	3 \$
Montréal (pop. 1 620 700)	46 \$	23 \$	47 \$	22 \$	51 \$	25 \$	52 \$	26 \$
Toronto (pop. 2 503 300)	23 \$	8 \$	23 \$	8 \$	18 \$	9 \$	16 \$	9 \$
Moyenne des 5 villes (pop. 6 502 000)	23 \$	10 \$	24 \$	10 \$	24 \$	12 \$	23 \$	13 \$

Subventions	2006		2007		2008		2009	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
<i>\$ par personne</i>								
Vancouver (pop. 578 000)	22 \$	22 \$	25 \$	25 \$	27 \$	27 \$	28 \$	28 \$
Ottawa (pop. 812 100)	7 \$	7 \$	8 \$	8 \$	9 \$	9 \$	10 \$	10 \$
Calgary (pop. 988 200)	11 \$	11 \$	12 \$	12 \$	18 \$	18 \$	18 \$	18 \$
Montréal (pop. 1 620 700)	17 \$	14 \$	17 \$	15 \$	18 \$	16 \$	21 \$	17 \$
Toronto (pop. 2 503 300)	7 \$	7 \$	7 \$	7 \$	7 \$	7 \$	8 \$	8 \$
Moyenne des 5 villes (pop. 6 502 000)	11 \$	11 \$	12 \$	11 \$	14 \$	13 \$	15 \$	14 \$

Dépenses d'immobilisations	2006		2007		2008		2009	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
<i>\$ par personne</i>								
Vancouver (pop. 578 000)	6 \$	5 \$	6 \$	5 \$	8 \$	6 \$	11 \$	10 \$
Ottawa (pop. 812 100)	2 \$	2 \$	2 \$	2 \$	1 \$	1 \$	29 \$	5 \$
Calgary (pop. 988 200)	2 \$	2 \$	2 \$	2 \$	4 \$	4 \$	20 \$	20 \$
Montréal (pop. 1 620 700)	6 \$	4 \$	3 \$	2 \$	11 \$	8 \$	14 \$	11 \$
Toronto (pop. 2 503 300)	4 \$	2 \$	5 \$	3 \$	4 \$	2 \$	6 \$	3 \$
Moyenne des 5 villes (pop. 6 502 000)	4 \$	3 \$	4 \$	3 \$	5 \$	4 \$	13 \$	9 \$

Total (fonctionnement + subventions + immobilisations)	2006		2007		2008		2009	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
<i>\$ par personne</i>								
Vancouver (pop. 578 000)	42 \$	33 \$	45 \$	38 \$	53 \$	42 \$	51 \$	47 \$
Ottawa (pop. 812 100)	18 \$	15 \$	22 \$	15 \$	24 \$	19 \$	57 \$	28 \$
Calgary (pop. 988 200)	17 \$	15 \$	19 \$	17 \$	28 \$	26 \$	45 \$	42 \$
Montréal (pop. 1 620 700)	69 \$	41 \$	67 \$	38 \$	80 \$	49 \$	88 \$	55 \$
Toronto (pop. 2 503 300)	33 \$	17 \$	34 \$	18 \$	29 \$	18 \$	30 \$	19 \$
Moyenne des 5 villes (pop. 6 502 000)	38 \$	24 \$	40 \$	24 \$	43 \$	29 \$	52 \$	35 \$

Source : Analyse des données des cinq villes par Hill Stratégies, 2011

Section 2.2 : Données globales sur les dépenses culturelles municipales

Cette section examine le montant total, et non par personne, du soutien financier accordé au titre de la culture par cinq grandes villes. Le tableau 5 indique que la Ville de Vancouver a investi un montant net de 27,4 millions \$ au titre de la culture en 2009. L'investissement net de Vancouver en 2009 comprend les dépenses suivantes :

- dépenses de fonctionnement de 5,4 millions \$ (20 % du total);
- subventions de 16,0 millions \$ (58 % du total);
- dépenses d'immobilisations de 6,0 millions \$ (22 % du total).

Les dépenses brutes totales au titre de la culture à Vancouver étaient de 29,7 millions \$ en 2009. (Les dépenses brutes comprennent les transferts des autres paliers de gouvernement ainsi que les autres sources de recettes.) Ce montant exclut les dépenses d'immobilisations exceptionnelles dans les théâtres municipaux de Vancouver. Ces théâtres ont subi un réaménagement important en prévision des Olympiques de 2010. Comme le financement des améliorations des théâtres municipaux n'était pas complété pendant la période de l'étude, il n'y a pas de données sur les dépenses nettes.

Les investissements nets au titre de la culture sont passés de 19,0 millions \$ en 2006 à 27,4 millions \$ en 2009, une augmentation de 44 % (chiffres non ajustés pour l'inflation ni pour la croissance de la population). Cette augmentation des dépenses nettes de Vancouver au titre de la culture entre 2006 et 2009 était de :

- 69 % pour les dépenses de fonctionnement;
- 25 % pour les subventions;
- 98 % pour les dépenses d'immobilisations.

Les investissements bruts au titre de la culture de la Ville de Vancouver sont passés de 24,5 millions \$ en 2006 à 29,7 millions \$ en 2009, une progression de 21 %.

**Tableau 5 : Investissements au titre de la culture de la Ville de Vancouver,
2006 à 2009**

Millions de dollars

Vancouver (population 578 000)	2006		2007		2008		2009	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
Dépenses de fonctionnement	8,3 \$	3,2 \$	8,2 \$	4,1 \$	10,0 \$	5,3 \$	7,6 \$	5,4 \$
Subventions	12,8 \$	12,8 \$	14,7 \$	14,7 \$	15,7 \$	15,7 \$	16,0 \$	16,0 \$
Dépenses d'immobilisations	3,4 \$	3,0 \$	3,4 \$	3,2 \$	4,8 \$	3,5 \$	6,1 \$	6,0 \$
Total des dépenses (fonctionnement + subventions + immobilisations)	24,5 \$	19,0 \$	26,2 \$	22,0 \$	30,5 \$	24,5 \$	29,7 \$	27,4 \$
Dépenses d'immobilisations exceptionnelles : améliorations des théâtres municipaux	5,8 \$	non disponible	17,1 \$	non disponible	18,0 \$	non disponible	22,3 \$	non disponible

Source : Analyse de Hill Stratégies des données fournies par la Ville de Vancouver, 2011

La Ville d'Ottawa a investi un montant net de 22,4 millions \$ au titre de la culture en 2009. Comme l'indique le tableau 6, les investissements de la Ville d'Ottawa au titre de la culture en 2009 comprennent :

- 10,2 millions \$ en dépenses de fonctionnement (46 % du total);
- 8,4 millions \$ en subventions (37 % du total);
- 3,8 millions \$ en dépenses d'immobilisations (17 % du total).

Le total des investissements bruts de la Ville d'Ottawa au titre de la culture était de 46,1 millions \$ en 2009.

Les investissements nets au titre de la culture sont passés de 11,8 millions \$ en 2006 à 22,4 millions \$ en 2009, une augmentation de 90 % (chiffres non ajustés pour l'inflation ni pour la croissance de la population).

L'augmentation des investissements nets de la Ville d'Ottawa au titre de la culture entre 2006 et 2009 étaient de :

- 138 % pour les dépenses de fonctionnement;
- 40 % pour les subventions;
- 147 % pour les dépenses d'immobilisations.

Les investissements bruts au titre de la culture de la Ville d'Ottawa sont passés de 15,0 millions \$ en 2006 à 46,1 millions \$ en 2009, une augmentation de 208 %.

Tableau 6 : Investissements au titre de la culture de la Ville d'Ottawa, 2006 à 2009								
<i>Millions de dollars</i>								
Ottawa (population 812 100)	2006		2007		2008		2009	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
Dépenses de fonctionnement	7,4 \$	4,3 \$	9,5 \$	4,0 \$	11,3 \$	7,0 \$	14,1 \$	10,2 \$
Subventions	6,0 \$	6,0 \$	6,7 \$	6,7 \$	7,6 \$	7,6 \$	8,4 \$	8,4 \$
Dépenses d'immobilisations	1,6 \$	1,6 \$	1,8 \$	1,7 \$	0,9 \$	0,9 \$	23,6 \$	3,8 \$
Total des dépenses (fonctionnement + subventions + immobilisations)	15,0 \$	11,8 \$	18,0 \$	12,3 \$	19,7 \$	15,5 \$	46,1 \$	22,4 \$
<i>Source : Analyse de Hill Stratégies des données fournies par la Ville d'Ottawa, 2011</i>								

Le tableau 7 indique que la Ville de Calgary a investi un montant net de 41,9 millions \$ au titre de la culture en 2009. Les investissements de Calgary au titre de la culture en 2009 comprennent :

- 3,5 millions \$ en dépenses de fonctionnement (8 % du total)
- 18,2 millions \$ en subventions (43 % du total)
- 20,2 millions \$ en dépenses d'immobilisations (48 % du total)

Le total des investissements bruts au titre de la culture à Calgary était de 44,6 millions \$ en 2009.

Les investissements nets au titre de la culture sont passés de 15,2 millions \$ en 2006 à 41,9 millions \$ en 2009, une augmentation de 175 % (chiffres non ajustés pour l'inflation ni pour

la croissance de la population). L'augmentation des investissements nets de Calgary au titre de la culture entre 2006 et 2009 était de :

- 66 % pour les dépenses de fonctionnement;
- 64 % pour les subventions;
- 891 % pour les dépenses d'immobilisations (soit, près de dix fois plus).

Le principal facteur dans l'augmentation des dépenses d'immobilisations était l'affectation de 165 millions \$ par le conseil municipal de Calgary provenant d'une subvention du Fonds pour les initiatives de soutenabilité municipale de la province de l'Alberta et réservé au financement de projets d'infrastructures culturelles. Ce financement, qui a commencé en 2008 (2,0 millions \$), est passé à 18,2 millions \$ en 2009.

Les investissements bruts de Calgary au titre de la culture sont passés de 16,6 millions \$ en 2006 à 44,6 millions \$ en 2009, une augmentation de 168 %.

Tableau 7 : Investissements au titre de la culture de la Ville de Calgary, 2006 à 2009								
<i>Millions de dollars</i>								
Calgary (population 988 200)	2006		2007		2008		2009	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
Dépenses de fonctionnement	3,5 \$	2,1 \$	4,3 \$	2,7 \$	5,7 \$	3,7 \$	6,1 \$	3,5 \$
Subventions	11,1 \$	11,1 \$	12,1 \$	12,1 \$	17,5 \$	17,5 \$	18,2 \$	18,2 \$
Dépenses d'immobilisations	2,0 \$	2,0 \$	2,0 \$	2,0 \$	4,0 \$	4,0 \$	20,2 \$	20,2 \$
Total des dépenses (fonctionnement + subventions + immobilisations)	16,6 \$	15,2 \$	18,5 \$	16,9 \$	27,3 \$	25,3 \$	44,6 \$	41,9 \$
<i>Source : Analyse de Hill Stratégies des données fournies par la Ville de Calgary, 2011</i>								

La Ville de Montréal a investi un montant net de 89,0 millions \$ au titre de la culture en 2009. Le tableau 8 indique que l'investissement net de Montréal au titre de la culture en 2009 comprenait :

- des dépenses de fonctionnement de 42,3 millions \$ (47 % du total);
- des subventions de 28,2 millions \$ (32 % du total);
- des dépenses d'immobilisations de 18,5 millions \$ (21 % du total).

Le total des investissements bruts au titre de la culture par la Ville de Montréal était de 141,8 millions \$ en 2009, ce qui exclut des dépenses d'immobilisations exceptionnelles pour le développement du Quartier des spectacles. Des sommes considérables ont été investies dans le Quartier des spectacles en 2008 (dépenses brutes de 34,8 millions \$) et 2009 (32,4 millions \$). Comme le financement pour ce projet n'était pas terminé pendant la période de l'étude, il n'y a pas de données disponibles sur l'investissement net.

Les investissements nets de Montréal au titre de la culture sont passés de 66,3 millions \$ en 2006 à 89,0 millions \$ en 2009, une augmentation de 34 % (chiffres non ajustés pour l'inflation ni pour la croissance de la population). L'augmentation entre 2006 et 2009 se décompose de la façon suivante :

- 16 % pour les dépenses de fonctionnement;
- 21 % pour les subventions;
- 191 % pour les dépenses d'immobilisations.

Les investissements bruts de Montréal dans le secteur de la culture sont passés de 111,6 millions \$ en 2006 à 141,8 millions \$ en 2009, une augmentation de 27 %.

Tableau 8 : Investissements au titre de la culture de la Ville de Montréal, 2006 à 2009

Millions de dollars

Montréal (population 1 620 700)	2006		2007		2008		2009	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
Dépenses de fonctionnement	75,2 \$	36,5 \$	76,1 \$	35,7 \$	82,2 \$	40,5 \$	84,6 \$	42,3 \$
Subventions	26,9 \$	23,4 \$	26,9 \$	23,8 \$	30,0 \$	25,5 \$	34,8 \$	28,2 \$
Dépenses d'immobilisations	9,5 \$	6,4 \$	5,6 \$	2,4 \$	17,0 \$	13,5 \$	22,5 \$	18,5 \$
Total des dépenses (fonctionnement + subventions + immobilisations)	111,6 \$	66,3 \$	108,6 \$	62,0 \$	129,2 \$	79,5 \$	141,8 \$	89,0 \$
Dépenses d'immobilisations exceptionnelles : Quartier des spectacles	3,1 \$	non disponible	5,3 \$	non disponible	34,8 \$	non disponible	32,4 \$	non disponible

Source : Analyse de Hill Stratégies des données fournies par la Ville de Montréal, 2011

Le tableau 9 indique que la Ville de Toronto a investi un montant net de 47,5 millions \$ au titre de la culture en 2009. Cet investissement se composait des éléments suivants :

- des dépenses de fonctionnement de 21,3 millions \$ (45 % du total);
- des subventions de 18,8 millions \$ (40 % du total);
- des dépenses d'immobilisations de 7,4 millions \$ (16 % du total).

Le total des investissements bruts de Toronto au titre de la culture était de 74,2 millions \$ en 2009.

Les investissements nets de Toronto au titre de la culture sont passés de 41,5 millions \$ en 2006 à 47,5 millions \$ en 2009, une augmentation de 14 % (chiffres non ajustés pour l'inflation ni pour la croissance de la population).

L'augmentation des investissements nets de Toronto au titre de la culture entre 2006 et 2009 était de l'ordre suivant :

- 10 % pour les dépenses de fonctionnement;
- 15 % pour les subventions;
- 26 % pour les dépenses d'immobilisations.

Les investissements bruts de Toronto au titre de la culture ont reculé de 82,4 millions \$ en 2006 à 74,2 millions \$ en 2009, une baisse de 10 %. Un facteur important dans cette diminution est la fermeture attribuable au réaménagement du Sony Centre for the Performing Arts, un des principaux théâtres municipaux de Toronto. Le Sony Centre produit habituellement des recettes considérables grâce à la vente de billets, des locations et d'autres recettes ne provenant pas de la Ville de Toronto. Ces recettes ont été perdues pendant la fermeture.

**Tableau 9 : Investissements au titre de la culture de la Ville de Toronto,
2006 à 2009**

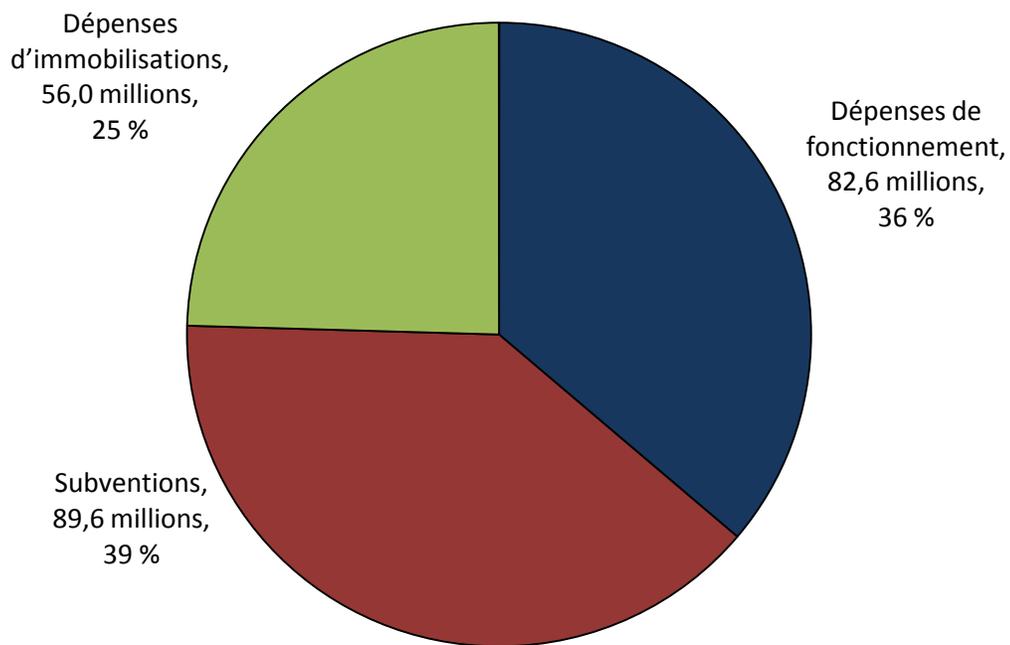
Millions de dollars

Toronto (population 2 503 300)	2006		2007		2008		2009	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
Dépenses de fonctionnement	56,7 \$	19,3 \$	56,6 \$	21,0 \$	44,4 \$	22,0 \$	40,3 \$	21,3 \$
Subventions	16,3 \$	16,3 \$	17,2 \$	17,2 \$	18,3 \$	18,3 \$	18,8 \$	18,8 \$
Dépenses d'immobilisations	9,3 \$	5,9 \$	11,8 \$	7,2 \$	8,8 \$	5,4 \$	15,1 \$	7,4 \$
Total des dépenses (fonctionnement + subventions + immobilisations)	82,4 \$	41,5 \$	85,6 \$	45,4 \$	71,4 \$	45,6 \$	74,2 \$	47,5 \$
<i>Source : Analyse de Hill Stratégies des données fournies par la Ville de Toronto, 2011</i>								

En tout, un montant net de 228,2 millions \$ a été investi au titre de la culture dans les cinq villes en 2009. Ce montant net représente le montant investi à partir des taxes municipales et des impôts fonciers au cours de cette année. Tel qu'indiqué à la figure 6, les subventions et les dépenses de fonctionnement constituent les portions les plus importantes du total des investissements au titre de la culture dans les cinq villes :

- Les dépenses de fonctionnement étaient de 82,6 millions \$ (36 % du total).
- Les subventions se sont élevées à 89,6 millions \$ (39 % du total).
- Les dépenses d'immobilisations ont atteint 56,0 millions \$ (25 % du total).

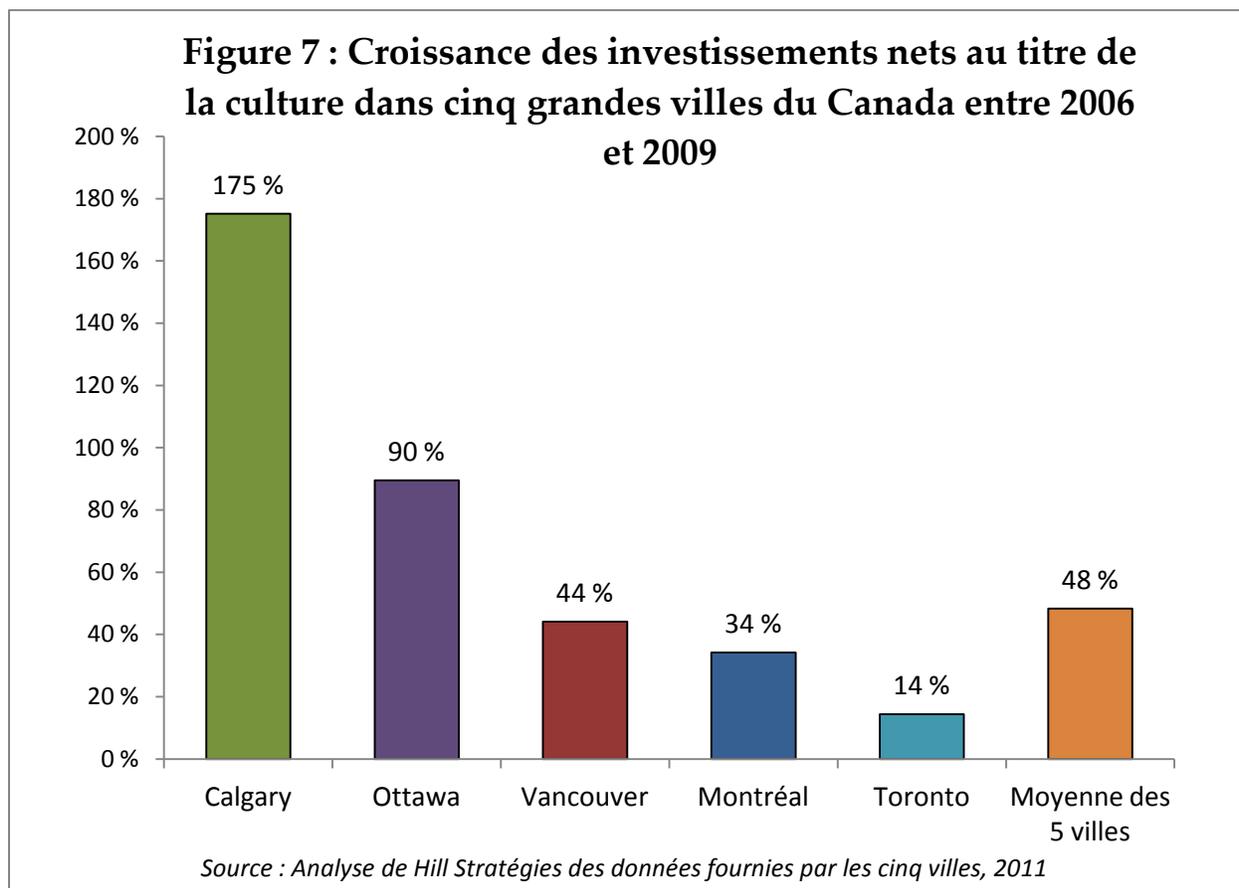
Figure 6 : Ventilation combinée des investissements municipaux au titre de la culture de cinq grandes villes du Canada en 2009



Source : Analyse de Hill Stratégies des données fournies par les cinq villes, 2011

Les investissements bruts, qui comprennent les transferts des autres paliers de gouvernement ainsi que les autres sources de recettes, ont totalisé 336,4 millions \$ en 2009⁷.

Les investissements nets au titre de la culture ont augmenté, passant de 153,9 millions \$ en 2006 à 228,2 millions \$ en dollars en 2009, une augmentation de 48 % (chiffres non ajustés pour l'inflation ni pour la croissance de la population). La figure 7 indique que la croissance des investissements nets de Calgary au titre de la culture (175 %) était beaucoup plus élevée que celles des autres villes. La croissance d'Ottawa (90 %) était également nettement supérieure à la moyenne des cinq villes (48 %). Les taux de croissance de Vancouver (44 %) et de Montréal (34 %) sont un peu inférieurs à la moyenne des cinq villes. La croissance des investissements nets de Toronto n'a été que de 14 %, ce qui est nettement inférieure à celle des autres villes.



⁷ Si l'on exclut les bibliothèques, les données les plus récentes de Statistique Canada indiquent que les municipalités ont investi 833,6 millions \$ au titre de la culture en 2008. Bien qu'il y ait des différences entre ce qui est inclus dans les deux ensembles de données, une simple comparaison des données de ce rapport sur les dépenses culturelles nettes des cinq grandes villes (190,3 millions \$ en 2008) et les données nationales de Statistique Canada (833,6 millions \$ en 2008) indiquerait que les cinq municipalités représentent environ 23 % (ou plus) de toutes les dépenses municipales au titre de la culture en Canada. Les cinq villes représentent 21 % de la population du Canada (selon les données du recensement de 2006).

En réunissant les données des cinq villes, les divers éléments des investissements culturels entre 2006 et 2009 ont augmenté de la façon suivante :

- Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 26 %.
- Les subventions ont progressé de 29 %.
- Les dépenses d'immobilisations ont augmenté de 197 %.

Cette forte augmentation des dépenses d'immobilisations reflète le besoin croissant de modernisation des équipements du secteur culturel, besoin qui avait été signalé dans des rapports tels que *Under Construction: The State of Cultural Infrastructure in Canada*⁸.

Les investissements bruts dans le secteur de la culture ont augmenté de 35 % entre 2006 et 2009, passant de 250,0 millions \$ à 336,4 millions \$.

Le tableau 10 contient un résumé détaillé des investissements municipaux globaux au titre de la culture par les cinq villes en 2006, 2007, 2008 et 2009.

Tableau 10 : Total des investissements au titre de la culture des cinq villes, 2006 à 2009								
<i>Millions de dollars</i>								
Les 5 villes (population 6 502 000)	2006		2007		2008		2009	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
Dépenses de fonctionnement	151,1 \$	65,4 \$	154,7 \$	67,5 \$	153,5 \$	78,4 \$	152,8 \$	82,6 \$
Subventions	73,1 \$	69,6 \$	77,6 \$	74,5 \$	89,1 \$	84,6 \$	96,1 \$	89,6 \$
Dépenses d'immobilisations	25,8 \$	18,9 \$	24,6 \$	16,5 \$	35,5 \$	27,3 \$	87,6 \$	56,0 \$
Total des dépenses (fonctionnement + subventions + immobilisations)	250,0 \$	153,9 \$	256,9 \$	158,5 \$	278,1 \$	190,3 \$	336,4 \$	228,2 \$
<i>Source : Analyse de Hill Stratégies des données fournies par les cinq villes, 2011</i>								

⁸ Duxbury, Nancy (dir.). (2008). *Under Construction: The State of Cultural Infrastructure in Canada*. Vancouver: Centre of Expertise on Culture and Communities, Simon Fraser University.

Effet de levier des investissements municipaux au titre de la culture

Bien qu'une analyse approfondie de l'impact des investissements municipaux au titre de la culture dépasse la portée de cette étude, les cinq villes ont fourni certaines données concernant l'effet de levier de leurs subventions au titre de la culture.

Les calculs sur l'effet de levier comparent les autres fonds générés par les bénéficiaires de subventions culturelles aux montants de leurs subventions municipales. Les municipalités ont indiqué que leur financement constitue souvent le « premier apport » de fonds que les organismes peuvent utiliser pour obtenir d'autres recettes, comme des ventes de billets, le revenu de placement, des montants de commandite et du financement de divers paliers de gouvernement. Les données sont disponibles pour quatre des cinq villes.

À Ottawa, une étude récente des recettes et des dépenses, selon les états financiers vérifiés de 2007-2008 de 72 organismes artistiques et de festivals qui ont demandé des subventions de fonctionnement de la Ville en 2009, a conclu que les bénéficiaires de subventions municipales avaient généré 9,98 \$ pour chaque dollar obtenu de la Ville.

Dans son rapport de 2011 *A View of Calgary's Arts Organizations*, la Calgary Arts Development Authority (CADA) a préparé un relevé des données collectées auprès de 161 organismes artistiques de Calgary. En ce qui a trait à l'effet de levier, le rapport indique que les 161 bénéficiaires de subventions de fonctionnement avaient généré des recettes d'environ 26 \$ d'autres sources pour chaque dollar obtenu du CADA.

Le rapport du CADA ajoute que « les données indiquent comment les sommes investies dans les organismes artistiques se transforment en de nombreuses occasions variées pour les citoyens de se mobiliser activement en tant que participants, membres du public, bénévoles, employés et artistes dans leur communauté et la ville en général. Les données démontrent de façon convaincante qu'en investissant dans des organismes artistiques, les citoyens contribuent au bien-être économique et social de la ville et à son dynamisme général. »

Selon les données de 2009 du Conseil des arts de Montréal, 230 bénéficiaires de subventions de fonctionnement ont généré 27 \$ en recettes d'autres sources pour chaque 1 \$ reçu en subvention de fonctionnement du Conseil des arts de Montréal.

À Toronto, les bénéficiaires de subventions municipales ont généré 17 \$ pour chaque dollar reçu en subvention municipale. Ce calcul comprend les bénéficiaires du Conseil des arts de Toronto, les organismes de services artistiques locaux et les grands organismes artistiques locaux (les subventions de la Direction de la culture et du développement économique ne sont pas incluses).

Partie 3 : Investissements municipaux dans les bibliothèques

Cette section du rapport examine le soutien accordé aux dépenses de fonctionnement des bibliothèques dans les cinq grandes villes. Dans quatre villes (Montréal fait exception), les bibliothèques publiques sont gérées par une commission autonome. De plus, les dépenses au chapitre des bibliothèques sont beaucoup plus élevées que celles de toutes les autres dépenses culturelles. C'est pour ces raisons que les dépenses des bibliothèques sont incluses dans cette étude tout en étant traitées séparément des autres investissements au titre de la culture.

Les données sur les bibliothèques publiques ont été collectées et compilées par le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada. Compte tenu de la disponibilité et de la comparabilité des données couvrant les années de l'étude, seules les dépenses de fonctionnement municipales consacrées aux bibliothèques sont incluses.

Les données sur les bibliothèques comprennent les dépenses « brutes » et « nettes ». Les données sur les dépenses brutes représentent les recettes globales de fonctionnement des bibliothèques, comprenant les frais d'utilisation, les subventions des autres paliers du gouvernement et les autres sources de recettes. Les données nettes sur les investissements fournissent des estimations des dépenses de fonctionnement provenant des taxes municipales et des impôts fonciers.

Les cinq villes ont investi 346,3 millions \$ dans le fonctionnement des bibliothèques en 2009. Il s'agit du montant « net » provenant de l'assiette fiscale au cours de cette année.

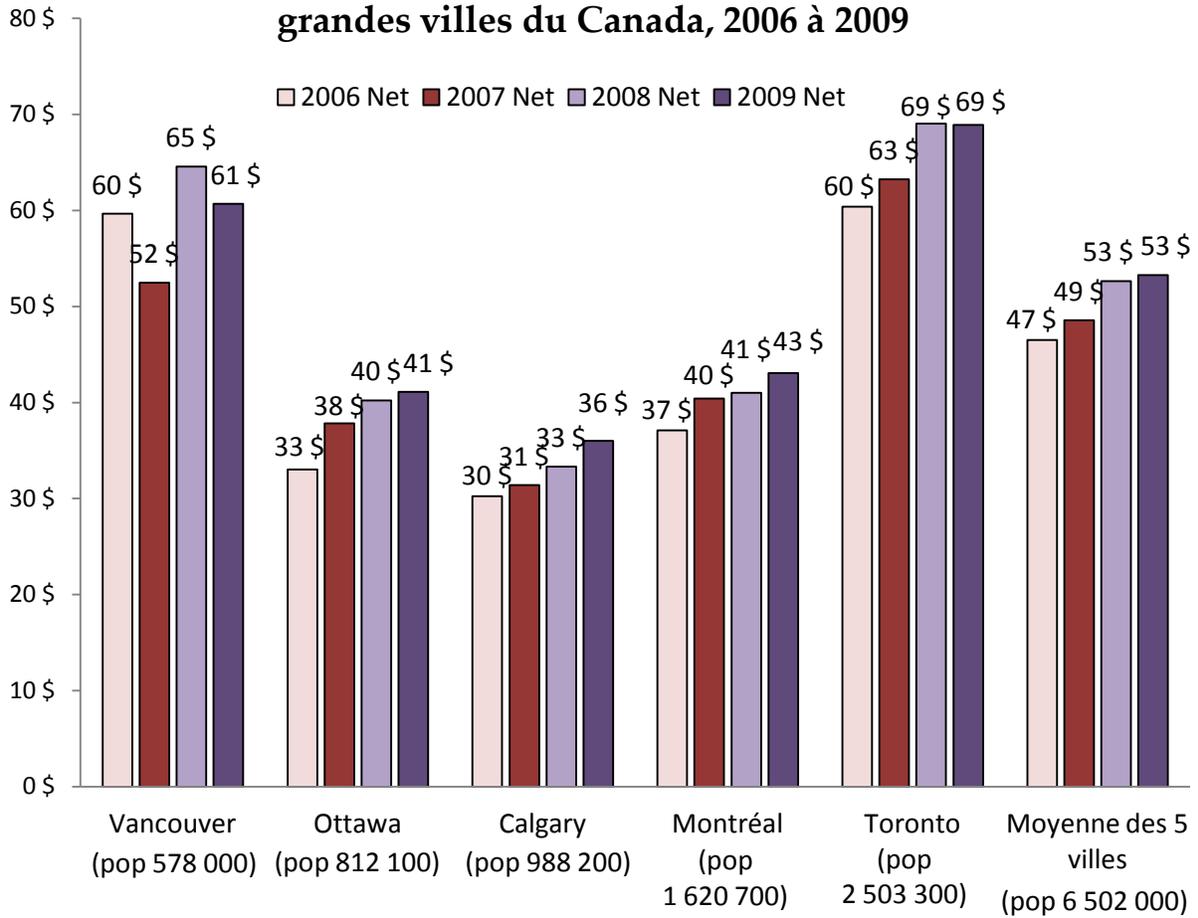
L'investissement net des villes en 2009 se chiffrait ainsi :

- 35,1 millions \$ à Vancouver;
- 35,6 millions \$ à Calgary;
- 172,5 millions \$ à Toronto;
- 33,4 millions \$ à Ottawa;
- 69,8 millions \$ à Montréal.

Les recettes de fonctionnement brutes des bibliothèques, comprenant les frais d'utilisation, les subventions des autres paliers de gouvernement et les autres sources de recettes, étaient de 385,9 millions \$ en 2009.

En 2009, les cinq villes ont investi en moyenne 53 \$ par personne dans le fonctionnement des bibliothèques. Il s'agit d'un montant « net » provenant de l'assiette fiscale municipale au cours de cette année. Tel qu'indiqué à la figure 8, Toronto a le niveau le plus élevé d'investissement par personne dans les opérations de ses bibliothèques (69 \$), suivie de Vancouver (61 \$). Les trois autres villes se trouvent sous la moyenne combinée de 53 \$: 43 \$ à Montréal, 41 \$ à Ottawa et 36 \$ à Calgary.

Figure 8 : Dépenses de fonctionnement municipales consacrées aux bibliothèques par personne dans cinq grandes villes du Canada, 2006 à 2009



Source : Analyse de Hill Stratégies des données fournies par le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada, 2011

Les recettes brutes, comprenant les frais d'utilisation, les subventions des autres paliers de gouvernement et les autres sources de recettes, étaient de 59 \$ par personne en 2009.

L'augmentation de l'investissement net des cinq villes par personne dans le fonctionnement des bibliothèques entre 2006 et 2009 était de :

- 2 % à Vancouver;
- 19 % à Calgary;
- 14 % à Toronto;
- 25 % à Ottawa;
- 16 % à Montréal;
- soit une moyenne de 14 % dans les cinq villes⁹.

Le tableau 11 propose d'autres détails au sujet des investissements municipaux dans les dépenses de fonctionnement des bibliothèques entre 2006 et 2009, et le tableau 12 propose des données sur les investissements par personne.

⁹ Comme c'était le cas des données sur les investissements au titre de la culture à la Partie 2, les données sur les bibliothèques n'ont pas été ajustées pour l'inflation de 5 % entre 2006 et 2009. De plus, comme les estimations de la population du recensement de 2006 ont été utilisées, la croissance de la population n'a pas été incorporée à l'évolution des données au fil des années. Par conséquent, le pourcentage de changement des investissements par personne dans les bibliothèques est égal au pourcentage de changement des valeurs réelles en dollars.

Tableau 11 : Investissements municipaux dans les dépenses de fonctionnement des bibliothèques dans cinq grandes villes du Canada

Millions de dollars

Ville (population selon le recensement de 2006)	2006		2007		2008		2009	
	Bruts	Nets	Bruts	Nets	Bruts	Nets	Bruts	Nets
Vancouver (578 000)	40,4 \$	34,5 \$	36,1 \$	30,3 \$	43,7 \$	37,3 \$	40,6 \$	35,1 \$
Ottawa (812 000)	30,7 \$	26,8 \$	34,7 \$	30,7 \$	37,0 \$	32,7 \$	37,8 \$	33,4 \$
Calgary (988 000)	39,6 \$	29,9 \$	42,9 \$	31,0 \$	44,5 \$	32,9 \$	45,8 \$	35,6 \$
Montréal (1 621 000)	66,0 \$	60,1 \$	71,4 \$	65,5 \$	72,0 \$	66,5 \$	75,5 \$	69,8 \$
Toronto (2 503 000)	164,8 \$	151,2 \$	171,7 \$	158,3 \$	185,9 \$	172,9 \$	186,2 \$	172,5 \$
Total des 5 villes (6 502 000)	341,5 \$	302,5 \$	356,8 \$	315,9 \$	383,1 \$	342,3 \$	385,9 \$	346,3 \$

Source : Données fournies par le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada, 2011

Tableau 12 : Investissements municipaux par personne dans les dépenses de fonctionnement des bibliothèques

Dollars par personne de la ville

Ville (population selon le recensement de 2006)	2006		2007		2008		2009	
	Bruts	Nets	Bruts	Nets	Bruts	Nets	Bruts	Nets
Vancouver (578 000)	70 \$	60 \$	62 \$	52 \$	76 \$	65 \$	70 \$	61 \$
Ottawa (812 000)	38 \$	33 \$	43 \$	38 \$	46 \$	40 \$	47 \$	41 \$
Calgary (988 000)	40 \$	30 \$	43 \$	31 \$	45 \$	33 \$	46 \$	36 \$
Montréal (1 621 000)	41 \$	37 \$	44 \$	40 \$	44 \$	41 \$	47 \$	43 \$
Toronto (2 503 000)	66 \$	60 \$	69 \$	63 \$	74 \$	69 \$	74 \$	69 \$
Moyenne des 5 villes (6 502 000)	53 \$	47 \$	55 \$	49 \$	59 \$	53 \$	59 \$	53 \$

Source : Analyse par Hill Stratégies des données fournies par le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada, 2011

Annexe 1 : Définition des investissements municipaux au titre de la culture

Répartition des investissements culturels en dépenses brutes et nettes

Les données de ce rapport décrivent les investissements « bruts » et « nets » correspondant aux dépenses de fonctionnement, subventions et dépenses d'immobilisations au chapitre de la culture. Le texte du rapport examine les investissements culturels nets, les chiffres des investissements bruts étant consignés dans des tableaux détaillés.

Dépenses brutes

Les dépenses brutes comprennent les investissements provenant de l'assiette fiscale municipale ainsi que toutes les sources de fonds servant aux investissements culturels, y compris les transferts en provenance des autres paliers de gouvernement pour des projets ou programmes culturels, les recettes des ventes de billets des espaces culturels exploités par la ville ou lui appartenant, la location des espaces culturels appartenant à la ville, et les commandites de programmes et d'événements culturels gérés par la ville.

Dépenses nettes

En général, les investissements nets représentent les montants provenant des taxes municipales et des impôts fonciers et consacrés aux programmes et services culturels. Dans l'ensemble, les investissements nets excluent toutes les autres sources de financement ou de recettes.

Toutefois, les dépenses nettes comprennent également certains postes exceptionnels se rapportant aux investissements culturels municipaux discrétionnaires. Comme la prise de décision au sujet de l'investissement de ces fonds relève du conseil municipal (ou d'élus locaux particuliers) et est semblable au processus d'affectation des taxes municipales, ces postes exceptionnels sont inclus dans les chiffres d'investissements nets même si ces sommes ne viennent pas des recettes fiscales ordinaires.

La subvention du Fonds pour les initiatives de soutenabilité municipale de la province de l'Alberta est un exemple de ces investissements culturels discrétionnaires. Il s'agit d'un transfert non spécifique devant servir à des dépenses d'immobilisations. Le conseil municipal de Calgary a décidé d'affecter une partie de ces fonds aux infrastructures culturelles. Il décide également des projets culturels qui reçoivent un financement en vertu de cette initiative. L'affectation de ces fonds aux infrastructures culturelles était une importante décision locale, qui n'a pas été reproduite dans d'autres villes de l'Alberta.

En Ontario, les sommes provenant des négociations de « section 37 » avec les promoteurs sont un autre exemple d'investissements culturels municipaux discrétionnaires. Le fruit des

négociations entre le promoteur, l'élu local et le personnel de la ville, ces sommes du secteur privé sont consacrées à des bienfaits communautaires en échange d'une augmentation d'une plus grande densité. Dans les cas où les avantages communautaires sont affectés à des activités et des espaces culturels, ces fonds sont inclus dans les investissements municipaux nets au chapitre de la culture. Au cours de la période visée par l'étude, ni Toronto ni Ottawa n'ont affecté des fonds de section 37 à des projets culturels.

Dépenses de fonctionnement

Dépenses du budget de fonctionnement municipal pour les éléments suivants :

Arts de la scène

- Théâtres appartenant à la ville ou exploités par la ville

Arts visuels et médiatiques, métiers d'art et design

- Achats d'œuvres d'art payés par le budget de fonctionnement
- Développement d'art public (les achats d'art public sont inclus dans la section sur les dépenses d'immobilisations)
- Participation de la planification urbaine aux programmes culturels comme l'art public ou le design
- Prix pour le design urbain
- La plupart des dépenses pour le design urbain sont exclus de l'étude. Toutefois, le Bureau de design de Montréal est inclus puisque ses activités sont étroitement intégrées à la politique de développement culturel de la Ville.

Musées et patrimoine

- Services de musée et du patrimoine
- Musées des sciences
- Sites historiques et immeubles du patrimoine servant à des fins culturelles (s'ils appartiennent à la ville ou sont subventionnés par la ville)
- Planificateurs du patrimoine et autre personnel semblable (qui peuvent travailler à l'extérieur des Services culturels mais qui sont affectés à des travaux culturels ou du patrimoine)
- Archives du patrimoine ou historiques (excluant les archives reliées uniquement à la prise de décision à la ville)

Développement culturel, événements spéciaux et activités multidisciplinaires

- Développement culturel
- Médiation culturelle (« Community Arts »)
- Centres voués à la culture (comme le Centre des arts Shenkman à Ottawa ou les Maisons de la culture à Montréal)
- Projets spéciaux (à durée limitée)

- Festivals culturels et événements spéciaux (lorsque ceux-ci comprennent des éléments culturels et non culturels, seule la portion culturelle de ces dépenses est incluse)
- Prix culturels
- Programmes d'arts et de culture des commissions des parcs (uniquement lorsque le poste budgétaire précise qu'il s'agit de dépenses d'un programme artistique ou culturel d'un budget de parcs et loisirs, d'un organisme d'un parc, d'une commission de la municipalité ou d'un organisme autonome d'un parc)

Industries créatives et culturelles

- Développement et soutien du cinéma et de la télévision / bureau du cinéma ou des médias sur écran (y compris les organismes autonomes)
- Soutien des industries créatives et culturelles (animation, édition, musique, etc.)

Administration générale relative à la prestation de services culturels municipaux

- Dépenses de gestion et d'administration relatives aux programmes ou services des Services culturels (comme les salaires, traitements et avantages sociaux ainsi que les achats de biens et services)
- Dépenses de services publics ou d'installations culturelles appartenant à la ville défrayées par le budget de fonctionnement
- Honoraires des consultants pour les projets culturels

Subventions

Dépenses du budget de fonctionnement ou du budget d'immobilisations de la municipalité pour les éléments suivants :

Arts de la scène

- Subventions à des individus et organismes de cirque, de danse, de musique, d'opéra et de théâtre. Comprend les subventions administrées par le gouvernement municipal ou par un organisme autonome.

Arts visuels et médiatiques, métiers d'art et design

- Subventions à des individus et organismes en arts visuels et médiatiques, métiers d'art et design. Comprend les subventions administrées par le gouvernement municipal ou par un organisme autonome.

Musées et patrimoine

- Subventions à des individus et organismes œuvrant dans les musées, les archives et les bâtiments du patrimoine. Comprend les subventions administrées par le gouvernement municipal ou par un organisme autonome.

Développement culturel, événements spéciaux et activités multidisciplinaires

- Subventions à des individus et organismes œuvrant dans les activités d'arts multidisciplinaires, les festivals et événements culturels, la médiation culturelle (« Community Arts »), l'éducation artistique et les activités artistiques non professionnelles de loisirs. Comprend les subventions administrées par le gouvernement municipal ou par un organisme autonome.

Industries créatives et culturelles

- Les subventions de médias numériques interactifs étaient incluses par les municipalités lorsque leurs Services culturels subventionnent ce type d'activité, le plus souvent par l'entremise d'un bureau du cinéma et de la télévision.
- Subventions à des individus et organismes pour la rédaction, l'édition, la radio, la télévision, la radiodiffusion et les enregistrements sonores. Comprend les subventions administrées par le gouvernement municipal ou par un organisme autonome.

Subventions pour l'amélioration des équipements

- Subventions pour l'amélioration des équipements par les organismes culturels dans toutes les disciplines. Comprend les subventions administrées par le gouvernement municipal ou par un organisme autonome.

Administration générale relative à la distribution de subventions culturelles par des organismes autonomes

- Financement des dépenses administratives relatives à la distribution de subventions culturelles par des organismes autonomes (comme des conseils des arts).

Immobilisations

Dépenses d'immobilisations du budget municipal pour les éléments suivants :

Équipements culturels appartenant à la ville

- Dépenses directes pour des postes d'immobilisations pour des équipements culturels appartenant à la ville
- Entretien annuel et réparation des équipements culturels appartenant à la ville
- Rénovations importantes des équipements culturels appartenant à la ville
- Dépenses d'immobilisations spéciales ou d'urgence pour les équipements culturels appartenant à la ville
- Dépenses d'immobilisations se rapportant aux bâtiments historiques ou du patrimoine qui servent à des fins culturelles

Quartiers culturels

- Développement et revitalisation des quartiers culturels. Ne comprend pas les coûts de revitalisation des quartiers ou des carrés historiques.

Art public, achats d'autres œuvres d'art et frais d'entretien

- Achat ou développement d'œuvres d'art placées dans des lieux publics
- Achat d'autres œuvres d'art
- Plaques et statues entretenues par les Services culturels de la ville

Exclusions de la définition des investissements au titre de la culture

Toutes les autres dépenses de la ville sont exclues de cette étude. Plus précisément, les dépenses pour les éléments suivants sont exclues.

Exclusions des dépenses de fonctionnement et en subventions

Frais interservices comme les finances, les ressources humaines et le marketing municipal

- « Frais généraux » ou frais de fonctionnement de bureau qui sont payés par d'autres services comme les Finances, les Ressources humaines, le Marketing municipal, etc.
- Dépenses de fonctionnement des autres services, commissions, agences ou conseils de la ville comme ceux en développement économique, planification, transport, eau, incendies, police, transports en commun, etc., sauf s'il y a un poste budgétaire pour des dépenses pour les arts et la culture (comme cela peut se produire pour la planification de l'art public ou du patrimoine).

Jardins zoologiques et aquariums

- Les jardins zoologiques et les aquariums ont été exclus du cadre de cette étude parce qu'ils sont le plus souvent gérés par une entité séparée qui n'a pas un lien étroit avec les Services culturels de la ville.

Loisirs, parcs nature, horticulture et agriculture

- Parcs nature
- Centres communautaires et de loisirs offrant des programmes culturels, de sports et de loisir (autre que les centres consacrés à la culture notés dans les inclusions)
- Expositions, centres et foires agricoles
- Sociétés horticoles

Autres exclusions

- Exemptions fiscales et services rendus
- Organismes religieux
- Formation linguistique
- Développement et promotion des langues
- Activités autochtones non culturelles

Exclusions des dépenses d'immobilisations

Investissements exceptionnels

- Les investissements importants en immobilisations pour lesquels une comptabilité complète des coûts nets n'était pas disponible pendant la période visée par l'étude.
- Les investissements en immobilisations exceptionnels répondent aux critères suivants :
1) les dépenses nettes du projet d'immobilisations culturelles sont au moins aussi élevées que les autres dépenses d'immobilisations de la ville à des fins culturelles au cours du même exercice financier; 2) le financement du projet d'immobilisations est complexe et porte sur plus d'un exercice; et, ce qui est plus important, 3) le financement du projet d'immobilisations n'a pas été finalisé pendant la période couverte par l'étude, soit 2006 à 2009.
- Les deux villes qui ont des investissements immobiliers exceptionnels pendant la période de l'étude sont Vancouver, qui a procédé à une modernisation importante de ses théâtres pour les Olympiques de 2010, et Montréal, où des investissements importants ont été faits dans le Quartier des spectacles.

Certaines dépenses pour des bâtiments, des installations, des quartiers ou des carrés historiques ou du patrimoine

- Dépenses d'immobilisations relatives aux bâtiments historiques ou du patrimoine n'ayant pas une utilisation culturelle
- Coûts de revitalisation des quartiers et carrés historiques
- *Remarque : Bien que ces éléments puissent être considérés comme des dépenses culturelles, il y a des différences considérables entre Montréal et les quatre autres villes au plan de ces dépenses, en partie parce que Montréal est une ville plus ancienne.*

Art public dans des lieux privés

- Dépenses d'immobilisations relatives à l'art public qui se trouve dans des lieux privés (acheté habituellement par des promoteurs privés pour satisfaire à une exigence municipale ou à une politique d'incitation). Toutefois, les dépenses brutes comprennent dans certains cas exceptionnels des œuvres d'art commandées par le secteur privé qui se trouvent dans des lieux publics.

Plaques et statues entretenues par d'autres services municipaux

- Dépenses d'immobilisations relatives aux plaques et statues entretenues par d'autres services de la ville

Annexe 2 : Politiques, plans et soutien non financier au titre de la culture de chaque ville

Cette annexe propose un aperçu général des mesures de soutien au titre de la culture dans chacune des cinq villes, en accordant une attention particulière au soutien non financier. Cette information sert de contexte à l'analyse des dépenses culturelles qui constituent le sujet principal de ce rapport.

Les cinq villes ont créé un bref résumé de leurs mesures de soutien non financières au titre de la culture, y compris des éléments tels que :

- le développement et l'élaboration de politiques;
- les équipements et espaces culturels;
- les mesures de soutien en services rendus;
- les appuis financiers ne figurant pas dans les principaux tableaux de données du projet.

Les villes ont également remis à Kelly Hill divers documents décrivant leurs plans, leurs politiques, leur structure organisationnelle et l'assistance qu'ils accordaient au secteur culturel. Kelly Hill a examiné cette information et préparé les descriptions suivantes du soutien culturel municipal, descriptions qui ont été approuvées par les villes concernées.

Vancouver

Politiques et planification

En 2008, le conseil municipal de la Ville de Vancouver a affirmé son engagement en faveur d'un secteur créatif varié et sain en adoptant le *Plan culturel pour Vancouver 2008 - 2018*. Dirigé par un groupe de travail communautaire, ce plan est basé sur une participation considérable du public et a été accompagné de quatre plans spécifiques : examen des subventions, plan de priorités des installations, examen du programme d'art public et stratégie de tourisme culturel.

Le plan culturel vise « à développer, animer, améliorer et promouvoir les arts, la culture et la diversité culturelle de Vancouver à l'avantage de ses citoyens, de sa communauté créative, de son secteur des affaires et de ses visiteurs ». Six valeurs de base orientent le processus de planification : la créativité, l'excellence, la diversité, l'ouverture, l'accessibilité et la collaboration.

Plan culturel de Vancouver 2008 – 2018
<http://vancouver.ca/commsvcs/cultural/policy/plan/index.htm>

Les principaux thèmes stratégiques et objectifs clés du plan culturel sont axés sur les pôles suivants :

- Innovation (soutenir « l'incubation des idées et de l'expression culturelles »)
- Apprentissage (incorporer « la sensibilisation, l'instruction et la programmation culturelle dans toutes nos institutions et tous nos systèmes »)
- Connexions entre les gens, les idées et les communautés (« trouver des moyens pratiques de créer un environnement de collaboration ainsi que des occasions permanentes de dialogue entre les partenaires culturels et d'inviter les citoyens à s'engager et à participer à des activités culturelles »)
- Quartiers (soutenir « des quartiers afin qu'ils puissent élaborer leurs propres plans culturels en recherchant de nouveaux partenariats et de nouvelles collaborations et en encourageant de nouvelles initiatives et activités qui font des cultures de quartier un aspect central de la vie culturelle de Vancouver »)
- Appréciation de la valeur (collaborer avec des partenaires pour « mettre au point de nouvelles façons de mettre en valeur et de profiler le secteur culturel des citoyens de Vancouver et de promouvoir la réputation de Vancouver en tant que ville créative »)

Examen des subventions

Élément du plan culturel, l'examen des subventions constitue un virage fondamental dans la prestation de subventions culturelles par la Ville de Vancouver. Ce virage comporte une mise en valeur du rôle de leadership de la Ville, la prise de risques et l'innovation, le positionnement de la diversité culturelle à l'avant-plan des services, et la mise en place d'un processus souple et réactif.

Des comités d'évaluation des subventions distribuent des subventions de fonctionnement, de projet, d'infrastructure et de locations de théâtre (accès aux théâtres municipaux de Vancouver). Un financement annuel est aussi examiné et accordé à cinq grands établissements de collecte et d'exposition, dont trois qui gardent en fiducie pour la Ville une riche collection d'œuvres d'art et d'objets. En 2009, la Ville a accordé plus de 10 millions \$ ou des subventions de location de théâtre à plus de 225 organismes artistiques culturels et sans but lucratif.

La Ville collabore avec des partenaires stratégiques dans le cadre de plusieurs programmes de subventions. Par exemple, *Arts Partners in Creative Development* (APCD) était un partenariat stratégique entre le gouvernement provincial, la Ville de Vancouver, le Conseil des Arts du Canada, la fondation Vancouver, le COVAN et 2010 Legacies Now. Dans le programme APCD, l'investissement de 500 000 \$ de la Ville pendant plus de trois ans a été bonifié en un programme de commandes d'œuvres d'art de 6,5 millions \$. Les programmes *Arts Partners in Organizational Development* et *Generation of New Leadership* sont d'autres partenariats stratégiques.

Planification communautaire

La culture est également intégrée dans les plans de développement communautaire, les grands projets et les plans de quartier de Vancouver afin d'assurer des lieux et des espaces pour le secteur créatif. Parmi les exemples, mentionnons le programme *Great Beginnings*, la planification de nouveaux développements comme celui du Northeast False Creek et la vision du quartier Mount Pleasant.

Soutien des équipements

Autre élément du plan culturel, le plan de priorité des équipements a énoncé les priorités des espaces culturels pour les quinze prochaines années et défini le rôle de la Ville dans l'encouragement et les partenariats de développement d'espaces culturels. La Ville assure plusieurs types d'assistance, y compris un programme de subventions pour les infrastructures culturelles qui soutiennent les organismes culturels sans but lucratif lors de la préplanification, faisabilité, achat ou rénovation de leurs projets d'immobilisations. La Ville est également propriétaire ou loue à des sociétés culturelles autonomes sans but lucratif plus de 27 installations pour un loyer symbolique de 1 \$ par année et une occupation sans impôt.

Depuis de nombreuses années, plusieurs nouvelles installations ont été développées en partie par un programme innovateur d'accroissement de la densité. Des aménagements culturels récents rendus possibles par ce programme comprennent l'expansion et la salle de répétition du théâtre Orpheum, l'école de musique de l'Orchestre symphonique de Vancouver, l'espace de production de festival et la place de Radio-Canada, le jardin de sculpture Offsite de la Vancouver Art Gallery et le redéveloppement de l'immeuble Woodward (qui comprend la

Infrastructure culturelle à Vancouver
<http://vancouver.ca/commsvcs/cultural/facilities/index.htm>

Simon Fraser University School for the Contemporary Arts, W2 Community and Media Arts, et des bureaux en colocation pour 17 autres locataires socioculturels autonomes sans but lucratif).

En 2008, le conseil municipal a accordé un accroissement de la densité du patrimoine de 10 millions \$ au projet York Heritage Theatre de 13 millions \$, un théâtre qui serait disparu autrement dans un réaménagement résidentiel. En 2009, le Vancouver East Cultural Centre a inauguré son théâtre historique entièrement restauré, financé en partie par un investissement municipal de 1,5 million \$ qui a également créé un nouvel espace de studio flexible dont on avait grandement besoin.

La Ville négocie également des ententes d'utilisation communautaire en tant que condition de certaines modifications de zonage afin de permettre l'utilisation culturelle d'un espace privé à un loyer symbolique. Les exemples comprennent les nouveaux espaces de CBC Plaza et de l'immeuble Woodward.

Assistance en services rendus

Plusieurs autres programmes de soutien ont été créés et assurés par l'entremise de partenariats stratégiques. Le programme *Transit Shelter Advertising* propose plus de 5 660 espaces de refuge par année, une valeur approximative de 3,5 millions \$ par année, en collaboration avec CBS Outdoor JC Decaux. Depuis 2008, le programme *Vancouver Live!* a fourni de l'accès à du temps d'antenne gratuit sur deux écrans vidéo à Granville et Robson dans un partenariat permanent avec Tourism Vancouver, Bonnis Properties et CoreVision Media. La CBC Plaza accueillera le prochain écran à être ajouté au programme *Vancouver Live!*

Le Bureau du cinéma et des événements spéciaux coordonne l'utilisation des services et des lieux pour des événements publics. Son comité facilite l'accès à un soutien logistique par les promoteurs des événements.

Vancouver a également entrepris un examen visant à moderniser son système réglementaire afin de permettre aux organismes et installations artistiques de se retrouver plus facilement parmi les règlements municipaux.

Autres programmes et services de la Ville

Art public

Le Programme d'art public de Vancouver s'est mérité une reconnaissance nationale et internationale pour avoir incorporé des pratiques d'art actuelles à la planification et au développement municipal de projets immobiliers privés et d'un programme municipal. L'examen de ce programme en 2008 l'a considérablement renouvelé, notamment en mettant au point un processus novateur de commande où les artistes sont invités à soumettre des idées de projets d'art public. Le programme a deux volets : le programme d'art public du secteur privé oblige les promoteurs immobiliers à commander des œuvres d'art pour de grands

réaménagements privés dans des quartiers où le zonage a changé; et le programme municipal d'art public commande des œuvres qui sont installées de façon permanente ou temporaire dans des projets d'infrastructure municipale comme des parcs, des bibliothèques et des centres communautaires. Un comité d'art public bénévole nommé par le conseil municipal conseille ces programmes et passe en revue les plans des projets du secteur privé. Les commandes municipales sont sélectionnées par des comités de pairs indépendants et financées par une affectation du budget des équipements de trois ans.

Le programme le plus complexe et ambitieux du Programme d'art public a été le Programme d'art public olympique et paralympique, qui a commandé et installé plus de 25 œuvres d'art publiques permanentes et temporaires pour les Jeux d'hiver de 2010.

Art public à Vancouver

<http://vancouver.ca/commsvcs/cultural/publicart/index.htm>

Prix

Vancouver administre et accorde une série de prix culturels et municipaux dont le but est de reconnaître, soutenir et promouvoir l'ensemble de l'œuvre d'artistes professionnels établis à Vancouver. Les prix comprennent le *City of Vancouver Heritage Awards* (prix du patrimoine), le *City of Vancouver Book Award* (prix littéraire), les *City of Vancouver Cultural Harmony Awards* (prix d'harmonie culturelle), les *City of Vancouver Artist Live/Work Studio Awards* (prix des studios d'artiste), the *Mayor's Arts Awards* (prix des arts du maire célébrant les lauréats et artistes de la relève lors d'une cérémonie annuelle de remise de prix) et le *Poet Laureate Award* (prix du poète officiel).

Théâtres municipaux

Vancouver exploite trois théâtres municipaux : le Vancouver Playhouse, l'Orpheum et le Queen Elizabeth Theatre. Ces salles ont toutes été considérablement rénovées pour l'Olympiade culturelle de 2010, à un coût global de 65 millions \$ sur une période de sept ans. Ces dépenses figurent en tant que « dépenses d'immobilisations extraordinaires » dans les principaux tableaux de données.

Patrimoine

En 1986, le conseil municipal a lancé un programme de conservation du patrimoine pour identifier et inventorier les ressources du patrimoine de la ville, développer des incitatifs pour favoriser la conservation du patrimoine, et créer une meilleure connaissance et compréhension des bâtiments du patrimoine.

Commission des parcs

La Commission des parcs de Vancouver a trois centres communautaires axés sur les arts : le centre des arts Moberly, le centre des arts Jericho et le centre des arts et de loisirs communautaires Roundhouse. Ces centres comportent des espaces intégrés de performance et d'exposition ainsi que des programmes d'arts communautaires. La Commission assure également un programme d'artistes dans les communautés dans lesquels les artistes ou les équipes d'artistes-stagiaires établissent une présence dans un centre communautaire

commanditaire pour collaborer avec la communauté sur un projet d'art unique. Son programme *Neighbourhood Matching Fund* subventionne également divers projets d'arts dans la communauté.

De plus, divers services municipaux ont des programmes d'arts uniques, comme celui de l'art communautaire au cimetière Mountain View et le programme de commande de murailles anti-graffiti communautaires coordonné par le Service de génie.

Pacific National Exhibition

Vancouver est propriétaire de l'exposition et de l'enceinte Pacific National Exhibition (PNE), qui accueille le plus grand festival annuel de cette ville. L'exposition PNE est pilotée par un organisme sans but lucratif gouverné par un conseil d'administration composé de représentants municipaux et d'autres acteurs. Dernièrement, la ville a adopté le processus de planification directeur Hastings Park/PNE qui conçoit le parc Hastings et l'enceinte PNE en tant que destination verte active à long terme, mieux connectée au rivage et à la communauté environnante.

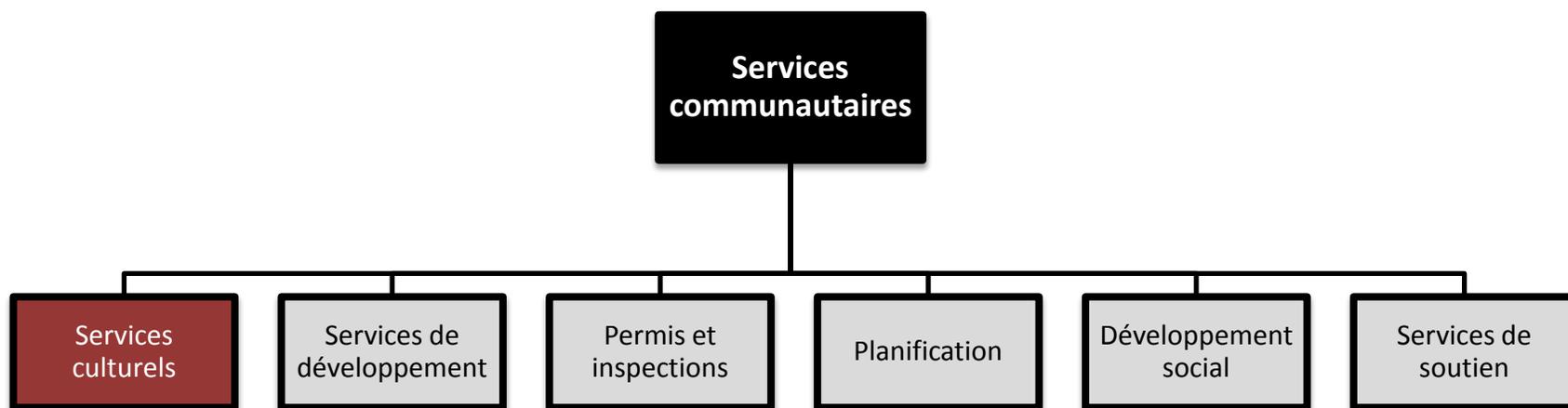
Olympiques

En 2010, Vancouver a bâti et activé deux sites de spectacles olympiques extérieurs qui ont programmé 291 performances d'artistes, mobilisé 375 bénévoles et attiré 613 083 visiteurs pendant les Jeux Olympiques.

Vancouver 125

Vancouver a été désignée une *capitale culturelle du Canada* en 2011 pour célébrer son 125^e anniversaire. Les célébrations comprennent un programme annuel d'initiatives et d'événements mettant en valeur la scène artistique dynamique de Vancouver, y compris *Birthday Live*, une fête gratuite à la place Jack Poole, et *Summer Live*, une célébration gratuite de trois jours sur plusieurs scènes au parc Stanley. Vancouver 125 soutiendra d'autres événements municipaux ainsi que les initiatives de plusieurs douzaines d'organismes culturels qui présentent des événements, des expositions, des festivals et d'autres projets artistiques partout dans la ville tout au long de cette année d'anniversaire. Ces activités explorent l'histoire de Vancouver, sa diversité et son milieu culturel innovateur.

Services communautaires de Vancouver



Ottawa

Politique et planification

Renouvellement du Plan pour les arts et le patrimoine d'Ottawa 20/20

En avril 2003, le conseil municipal a adopté le *Plan pour les arts et le patrimoine d'Ottawa 20/20* dans le cadre plus général de l'initiative d'Ottawa 20/20. Le point de départ d'Ottawa 20/20 est l'équilibre de quatre piliers interconnectés de la soutenabilité de la communauté (société, environnement, économie et culture) afin qu'Ottawa puisse se développer d'une façon qui dessert les habitants actuels tout en étant responsable envers les générations futures.

Le *Plan pour les arts et le patrimoine 20/20* est un des cinq plans de gestion de la croissance approuvés par le conseil municipal. Avec la Stratégie économique, la Stratégie environnementale, le Plan des services à la personne et le Plan officiel, le Plan pour les arts et le patrimoine propose une direction stratégique à long terme et forme un plan détaillé global pour l'avenir d'Ottawa et de ses communautés.

Le Plan pour les arts et le patrimoine d'Ottawa 20/20 comprend des orientations stratégiques, des énoncés de politiques et des mesures spécifiques. Un plan d'action quinquennal détaillé (2003-2008) avait été approuvé ainsi que des mesures à moyen et à long terme. Le plan pour les arts et le patrimoine devait être examiné pour sa pertinence et renouvelé tous les cinq ans, comme les autres plans d'Ottawa 20/20.

Les discussions et la planification entourant le processus de renouvellement du Plan pour les arts et le patrimoine d'Ottawa 20/20 en vue d'un deuxième plan d'action de 5 ans (2012-2017) ont commencé en août 2009. Un processus de renouvellement de niveau élevé a été mis au point en partenariat complet avec la communauté culturelle locale.

L'objectif est de compléter un nouveau plan

Renouvellement du Plan pour les arts et le patrimoine
http://www.ottawa.ca/rec_culture/arts/plan_fund/plan_renewal/index_fr.html

d'action culturel (arts et patrimoine) avant décembre 2011 afin de le soumettre au conseil municipal en janvier 2012.

Planification et cartographie culturelle municipale

Le processus de *renouvellement du Plan pour les arts et le patrimoine* fait appel à des approches et des outils de planification et de cartographie culturelle afin de mettre en œuvre un renouvellement basé sur une vaste collaboration.

La créativité et la culture bâtissent les économies locales. Partout en Ontario, les municipalités se tournent vers la planification culturelle municipale pour soutenir le développement communautaire et économique. La planification culturelle municipale est un outil pour identifier ce qui est unique à une collectivité que l'on utilise pour assurer la prospérité

économique et une meilleure qualité de vie. Se voulant un outil efficace pour le développement et la planification, la cartographie culturelle décrit les ressources et les équipements culturels d'une collectivité et leurs relations, faisant ainsi la promotion de la connectivité et du développement communautaire.

La Ville d'Ottawa a reçu un financement du Fonds de prospérité pour les communautés créatrices du ministère de la Culture de l'Ontario afin de lancer la première initiative de cartographie culturelle. Ce projet a réuni des leaders des communautés culturelles (autochtones, francophones et anglophones), le personnel culturel de la Ville, des représentants du développement économique municipal, des spécialistes en systèmes informatiques et d'information géographique de la Ville, des représentants de la Bibliothèque publique d'Ottawa, et des représentants du tourisme et des zones d'amélioration commerciale d'Ottawa pour établir la carte afin qu'ils puissent bâtir et développer ensemble.

Autres initiatives de planification de la Ville

Le Plan (culture) pour les arts et le patrimoine demeure rattaché à plusieurs autres initiatives de planification municipale, y compris *Choisir notre avenir* (une initiative de planification conjointe de la Ville d'Ottawa, de la Ville de Gatineau et de la Commission de la capitale nationale), des initiatives communautaires et corporatives de soutenabilité municipale (reconnaissant que la culture est un des quatre piliers interconnectés de la soutenabilité), la *Stratégie économique* (reconnaissant que la culture est un moteur d'une économie du savoir), la *Stratégie environnementale*, le *Plan des services à la personne* ainsi que le *Plan directeur des parcs et des loisirs*. Depuis mars 2009, la Direction des services culturels fait partie du Service des parcs, des loisirs et de la culture, permettant au personnel culturel d'être un participant actif dans le processus du Plan directeur des parcs et loisirs.

Financement culturel

Grâce à ses programmes de financement culturel et à ses prix, la Ville d'Ottawa appuie chaque année la création, la production et la présentation d'activités artistiques et du patrimoine, de festivals et de foires organisés par des particuliers, des organismes professionnels et des groupes communautaires et d'amateurs. La vaste gamme de programmes financés par la Ville crée des possibilités de sensibilisation et d'appréciation des arts, du patrimoine et de la culture dans la communauté pour toute la population.

Les programmes de financement culturel et de prix sont généralement évalués par un processus d'évaluation par les pairs. Des professionnels représentant des disciplines spécifiques ainsi que des individus bien renseignés et actifs dans les milieux communautaires des arts, du patrimoine, des festivals et des foires participent à ce processus.

En 2009, l'équipe de financement culturel a géré 415 demandes de financement et prix et organisé 30 jurys qui ont eu pour résultat 314 attributions de fonds dans les programmes suivants :

- Programme de financement des arts
- Programme d'entente de services aux arts
- Programme de subvention pour le renforcement des capacités
- Arts de la scène ethnoculturels et événements multidisciplinaires
- Programme de financement du patrimoine
- Programme d'entente de services pour les musées communautaires
- Programme d'entente de services pour les organismes de services patrimoniaux
- Programme de partenariat pour les festivals et les foires de grande envergure
- Programme d'entente de services visant les festivals
- Projet de financement des arts en milieu rural
- Programme de financement pour l'infrastructure culturelle
- Entente de gestion de la collection Firestone d'art canadien
- Fonds de démarrage du Centre d'arts Shenkman
- Prix du livre d'Ottawa et Ottawa Book Awards
- Prix Karsh
- Fonds de dotation Rich-Little pour les arts de la scène

Installations

La direction des services culturels et patrimoniaux exploite directement 21 installations dans la ville, y compris deux théâtres à salle principale, deux studios, trois musées, sept galeries d'art, une archive, deux centres d'enseignement artistique, deux studios d'artistes et deux centres multidisciplinaires (Cour des arts et Centre des arts Shenkman).

Lieux et espaces culturels à Ottawa
http://www.ottawa.ca/rec_culture/arts/plan_fund/plan_renewal/discussion_papers/places_spaces_fr.html

Assistance en services rendus

Le *Bureau central des activités* de la Ville appuie plus de 200 événements spéciaux, festivals, foires et célébrations communautaires, sportives, patrimoniales et culturelles en servant de premier point de contact multiservices pour les organisateurs d'événements à Ottawa. Ce service améliore les relations communautaires, aide à éliminer la confusion pour les organisateurs des événements et favorise la planification efficace des événements.

Autres initiatives de la Ville

Art public

La Ville d'Ottawa développe, expose et gère des œuvres par des artistes visuels locaux. L'art dans les endroits publics fait de la ville une toile dont tout le monde peut profiter.

Le programme de commandes

Pourcentage pour les arts intègre des œuvres permanentes propres à un site

par des artistes professionnels régionaux dans des projets municipaux d'aménagement comme des voies de transports en commun, des routes, des parcs, des bâtiments, etc. En 2010, plus de 100 œuvres d'art de ce genre ont été commandées par la Ville d'Ottawa.

Art public à Ottawa
http://ottawa.ca/rec_culture/arts/public/index_fr.html

La collection d'œuvres d'art de la Ville, composée d'environ 1 764 œuvres contemporaines produits par 565 artistes d'Ottawa, a été acquise par des achats ou des commandes et est exposée dans toute la communauté. Le processus d'acquisition est organisé une fois par année à l'aide d'un jury de pairs.

Programmes du patrimoine

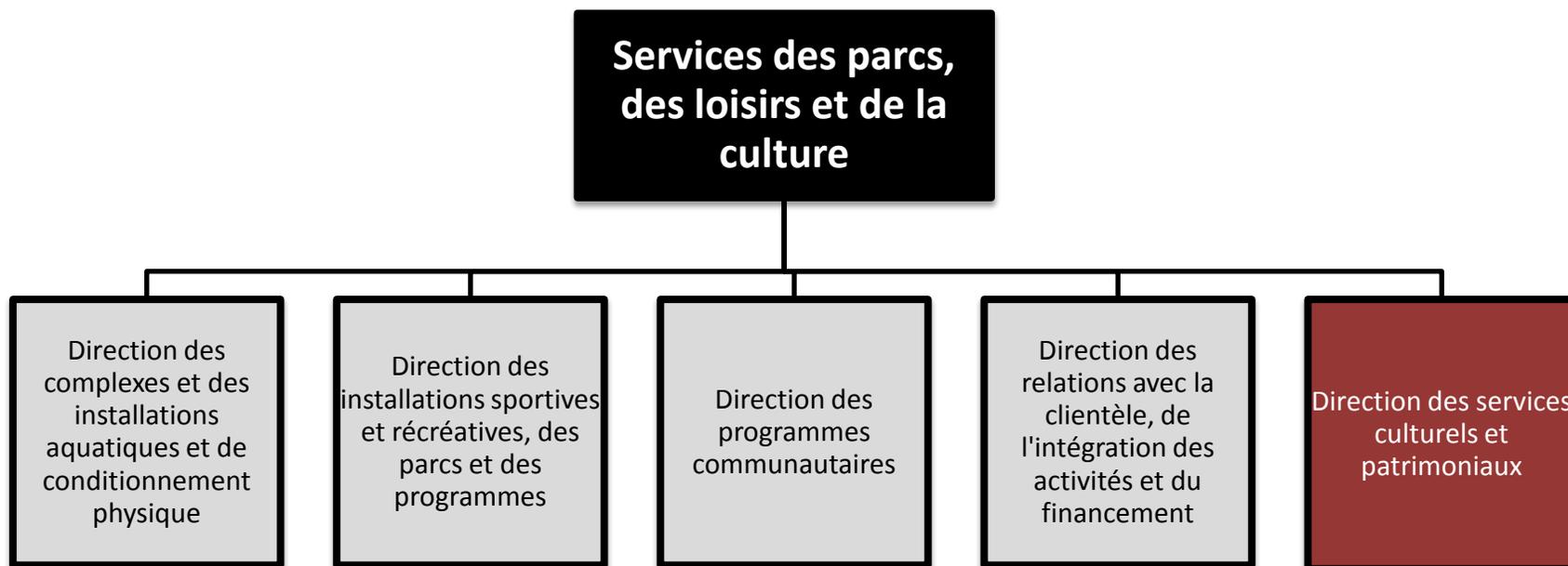
Les nombreux programmes de patrimoine de la Ville comprennent la prestation de grands événements du patrimoine à l'échelle de la ville, y compris Portes ouvertes Ottawa, le Jour des musées et le Jour du patrimoine. Les événements du patrimoine attirent plus de 56 000 personnes par année.

Archives municipales

En tant que source d'un savoir accessible à tous, les Archives d'Ottawa contiennent une des plus anciennes et précieuses collections d'archives portant sur la Ville d'Ottawa et les villes historiques qui l'ont précédée. Les Archives sont chargées d'identifier et de conserver la mémoire de la Ville et de documenter son histoire et le patrimoine durable de ses citoyens. Elles ont pour mandat d'acquérir, de préserver et de fournir un accès aux documents qui reflètent la société d'Ottawa et de documenter les interactions significatives entre les citoyens et la Ville.

Unité des arts créatifs

L'Unité des arts créatifs de la Ville propose des programmes d'enseignements des arts pour tous les âges, niveaux de compétence et disciplines artistiques dans les domaines du théâtre, de la danse, de la musique, du dessin, de la peinture et de la poterie. L'Unité gère également le fonctionnement des espaces d'exposition communautaires, des événements, des studios d'artiste et des centres d'art multidisciplinaires. Elle assure du soutien au développement à plus de 50 organismes artistiques partenaires en matière de développement de programmes.



Calgary

Les principaux tableaux de données de ce rapport reflètent les décaissements de la Ville de Calgary pour soutenir le secteur culturel entre 2006 et 2009.

En collaboration avec le secteur culturel, la Ville a entrepris une campagne musclée pour corriger les tendances historiques des investissements dans les domaines suivants : politiques et planification; équipements / infrastructure; assistance en services rendus; et assistance administrative.

Politiques et planification

Depuis 2004, il y a eu 20 politiques et plans intégrés et autonomes pour soutenir la croissance du secteur culturel. Ceux-ci comprennent une politique sur les arts municipaux, une politique sur l'art public, une politique sur les festivals et les événements, un plan directeur pour les loisirs, un plan stratégique et un plan d'affaires pour Calgary Arts Development, une stratégie pour le patrimoine, un cadre pour le financement des infrastructures culturelles, etc.

La politique actuelle sur les arts de Calgary, qui remonte à 2004, a les objectifs suivants :

- Les citoyens de Calgary ont une foule de possibilités de pratiquer des activités artistiques en tant qu'artistes, étudiants et spectateurs.
- Les artistes de Calgary s'épanouissent dans un environnement ouvert et encourageant qui accorde une valeur élevée à leur contribution à la communauté.
- La réputation de Calgary est largement reconnue en tant que ville inclusive, innovatrice et dynamique au plan culturel.

L'élaboration d'un plan culturel directeur est prévue pour 2012, la Ville et Calgary Arts Development ayant entrepris la définition de sa portée au milieu de 2011. Il s'agit d'un plan sur dix ans qui doit répondre à d'autres documents de planification importants comme ImagineCalgary, Plan It, le plan du centre-ville et le plan directeur des loisirs. Le plan directeur des loisirs, en particulier, intègre et comprend la « littérature culturelle » en tant que pierre angulaire pour développer des communautés complètes à Calgary.

Politique sur les festivals et les événements

La surveillance de la politique sur les festivals et les événements, qui a été élaborée en 2010, est assurée par un comité consultatif sur les événements dirigé par des membres de la communauté. Ce groupe passe en revue et recommande des subventions pour des festivals et des événements dans le cadre d'un processus de demande basée sur le mérite. La Ville de Calgary a créé une nouvelle subvention temporaire pour les festivals et les événements dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique. Cet investissement a totalisé 1,9 million \$ en 2010-2011. Ce programme de subventions a été mis en place après la période faisant l'objet des tableaux de données dans ce rapport.

Planification du patrimoine

Le Groupe de planification du patrimoine du Service de planification est chargé du plan du patrimoine de Calgary. Ce plan porte surtout sur la préservation et la désignation de l'environnement bâti. L'autre personnel de la Direction de la planification et des politiques est chargé du domaine urbain (architecture/éclairage). De plus, le personnel chargé de la planification des parcs, de la mise en œuvre du centre-ville, des services de nettoyage et de la planification sociale collabore étroitement avec le personnel de la Direction des arts et de la culture lors du réaménagement des espaces ouverts (événements/art public) ou d'autres éléments.

Art public

Le document sur le cadre stratégique d'art public guide l'évolution du caractère artistique dynamique et distinct des lieux publics de la ville. Grâce à l'art public, la Ville de Calgary contribue à un environnement visuellement riche, attire des entreprises et des travailleurs créatifs, propose des possibilités d'art que tous peuvent voir, reconnaît le caractère culturel diversifié de la ville, célèbre l'héritage vivant, et contribue à la croissance d'un public avisé au plan culturel.

Art public à Calgary

<http://www.calgary.ca/CSPS/Recreation/Pages/Public-Art/Mandate-and-funding.aspx#funding>

Le programme d'art public de Calgary est le plus grand programme financé par une municipalité au Canada. La politique de « 1 % » a été renouvelée en 2009 et est actuellement à l'œuvre dans 32 projets.

Prochaines politiques

Plusieurs nouvelles politiques en cours d'élaboration porteront sur l'utilisation culturelle à court terme des bâtiments de la Ville destinés à la démolition; les améliorations de la politique sur l'accroissement de la densité culturelle; l'utilisation culturelle du système de navigation entre les bâtiments « Plus 15 »; et la politique d'échange économique culturelle.

Calgary Arts Development Agency (CADA)

La Direction des arts et de la culture collabore étroitement avec Calgary Arts Development, une organisation établie par la Ville de Calgary dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sur les arts municipaux en 2004. Cet organisme, une filiale en propriété exclusive de la Ville de Calgary, fournit un financement de fonctionnement et élabore des stratégies et du marketing et recueille les commentaires de la communauté. CADA est la première et la seule autorité de développement concentrée exclusivement sur les arts en Amérique du Nord. CADA veut assurer que les organismes artistiques et les artistes de Calgary ont la possibilité de s'épanouir dans un environnement ayant une base stable de ressources et d'infrastructure et que les arts sont largement reconnus et fortement appuyés en tant

Calgary Arts Development Authority

<http://www.calgaryartsdevelopment.com>

que bien public pour tous les habitants de Calgary. Le CADA a connu une légère augmentation de son financement au fil des années.

Équipements / Infrastructure

En 2007, la Ville de Calgary a commandé une étude sur l'infrastructure culturelle auprès de Calgary Arts Development. Le rapport, *Reclaiming Calgary's Cultural Identity: Arts Spaces Strategy and Capital Plan*, a mené à une affectation de 165 millions \$ par le conseil municipal de Calgary, représentant 5 % des 3,3 milliards \$ de la subvention du Fonds pour les initiatives de soutenabilité municipale de la province de l'Alberta, devant servir exclusivement à financer des projets d'infrastructure culturelle. L'affectation de ces fonds à l'infrastructure culturelle fut une décision de premier plan, décision qui ne fut pas prise par certaines autres villes de l'Alberta.

En 2008, les 14 premiers projets ont été présentés au conseil municipal de Calgary. Les projets suivants ont été financés : Canada's Sports Hall of Fame; Canada's National Music Centre; Folk Festival Hall; le conservatoire à l'université Mount Royal; le Nickel Arts Museum à l'université de Calgary; Pumphouse Theatres Society; et d'autres petits projets. Jusqu'à présent, la valeur de ces investissements totalise 72 millions \$. En 2011, le Programme d'investissement dans les espaces culturels a été élargi pour comprendre un autre ensemble de projets. Les projets actuellement à l'étude comprennent le Alberta Creative Hub for Film, Television and New Media; le International Museum of Contemporary Art; King Edward School Arts Incubator; etc.

Il y a également une liste de projets futurs non financés du Plan de l'infrastructure de la culture, des loisirs et des parcs. Cette liste complète comprend tous les besoins de cycle de vie et de maintenance des équipements de la ville et de tous les partenaires municipaux (Fort Calgary, Heritage Park, Epcor Centre for the Performing Arts).

*Plan de développement des équipements de Calgary
(Culture, Recreation and Parks Infrastructure Plan
sous l'onglet Community Development)*
http://www.calgaryinfrastructure.ca/capital_plan.html

Assistance en services rendus

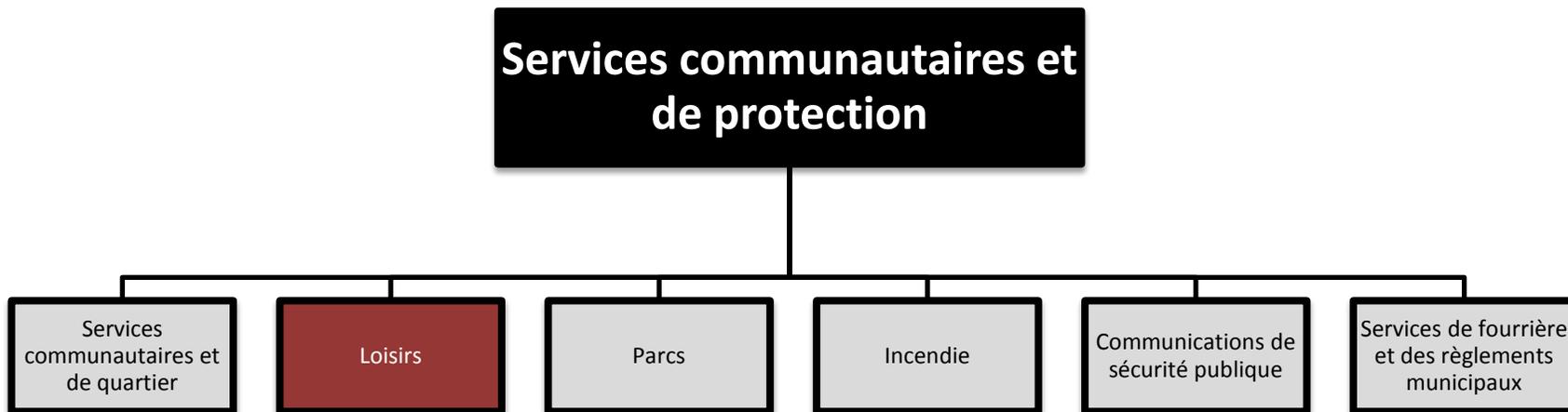
Le conseil municipal de Calgary s'est engagé à subventionner pleinement les services municipaux pour soutenir 265 festivals et événements dans la ville. Cette contribution est évaluée à 1,5 million \$ en 2011, la seule exclusion étant les services policiers rémunérés exigés par les tentes de bière. On prévoit qu'au cours du cycle budgétaire et du plan d'affaires de trois ans, cet engagement demeurera constant à 1,5 million \$ (pour un total de 4,5 millions \$ au cours de ces trois années). De plus, la Ville assure la coordination d'événements qui gère un système de demande à « guichet unique » intégrant tous les permis et approbations pour les clients.

Planification de festivals et d'événements
<http://www.calgary.ca/CSPS/Recreation/Pages/Festival-planning/Planning-festivals-and-events.aspx>

En septembre 2009, la Ville de Calgary, par l'entremise du Bureau du maire, a initié le *Mois de la culture*. Cette initiative de marketing d'un mois visant à accroître la sensibilisation et la participation aux activités culturelles a précédé le développement des *Jours de la culture* en Alberta et au Canada. En septembre 2011, les prix d'arts du maire et le Mois de la culture seront gérés par Calgary Arts Development dans le cadre de leurs activités de marketing et de sensibilisation.

Assistance administrative

La Ville de Calgary consacre du soutien administratif au secteur culturel par l'entremise de la Direction des arts et de la culture. La Direction accorde une assistance à des festivals et événements, à l'art public, aux centres d'art communautaires, aux développements culturels communautaires et aux partenaires municipaux (Fort Calgary, Heritage Park et Epcor Centre for the Performing Arts).



Toronto

En plus des dépenses au titre de la culture recensées dans les principaux tableaux de données de ce rapport, la Ville de Toronto assure plusieurs autres types de soutien : politiques et planification, soutien des équipements, assistance financière et assistance en services rendus.

Politiques et planification

La Ville de Toronto a une tradition robuste d'utiliser des documents de politique pour concentrer stratégiquement ses interventions afin de soutenir le secteur culturel. Ainsi, peu de temps après la récente amalgamation, le conseil municipal de Toronto a commandé un plan culturel pour orienter le développement culturel de la ville. Ce *Plan culturel pour une ville créative 2003-2013* continue à orienter les Services culturels.

Plan culturel pour une ville créative

En 2003, la Ville de Toronto a préparé un *Plan culturel pour une ville créative*, une stratégie visant à améliorer la place de Toronto en tant que centre culturel international de premier plan et à augmenter le rôle de la culture dans le développement social et économique de la ville.

De nombreuses améliorations au secteur sont le résultat des recommandations du Plan culturel, notamment l'augmentation du financement du Conseil des arts de Toronto et d'autres grands organismes culturels, un programme d'art public de 1 % et la création du Programme de subventions d'immobilisations pour les équipements culturels. 87 % des 63 recommandations du Plan ont été mises en œuvre.

Plan culturel pour une ville créative 2003-2013
<http://www.toronto.ca/culture/cultureplan.htm>

Mettant en valeur l'investissement par personne de la Ville au titre de la culture, le Plan culturel s'est donné comme objectif un investissement municipal de 25 \$ par personne, ce qui était une augmentation considérable par rapport à l'estimation de 14 \$ par personne en 2003. (Les lecteurs sont priés de noter que ces chiffres de la Ville de Toronto ont été établis de façon différente de ceux de ce rapport et ne sont donc pas directement comparables.) Un rapport d'étape, produit en février 2008, avait indiqué que les dépenses par personne de la Ville au titre de la culture étaient passées à 18 \$. Certains de ces nouveaux investissements ont été accordés au Conseil des arts de Toronto, un organisme autonome, ainsi qu'à de grands organismes culturels de la ville. Toutefois, le rapport d'étape observe que « Toronto n'a pas rattrapé ses concurrents » en ce qui a trait aux investissements municipaux au titre de la culture.

Le Plan culturel a également donné naissance à une campagne *Vivre avec la culture*, qui a aidé à lancer de nouveaux événements d'importance comme *Scotiabank Nuit Blanche* ainsi qu'une campagne significative de marketing et de programmation pour l'ensemble du secteur des arts et de la culture à Toronto.

Le rapport d'étape de 2008 avait signalé des défis de taille dont un dollar élevé, qui a provoqué une baisse du tourisme américain et un ralentissement dans le secteur de la production de films et de la télévision.

Toronto, capitale créative

Pendant la préparation de ce rapport (printemps 2011), la Ville de Toronto a produit *Avantages d'une capitale créative : un plan d'action pour Toronto*, une suite au Plan culturel de 2003. Comme le plan de 2003, l'élaboration du rapport a comporté des consultations de la population et le pilotage par un comité consultatif. Reconnaisant que la « culture anime une ville », ce rapport explore trois grands thèmes : les services; l'utilisation du pouvoir de convocation de la Ville; et les investissements au titre de la culture que seule la Ville peut faire. Le rapport recommande que la Ville :

- assure qu'il y ait assez d'espaces culturels soutenables à prix abordables;
- assure l'accès et des possibilités de participation culturelle à tous ses citoyens, peu importe leur âge, origine ethnique, capacité, orientation sexuelle, géographie ou situation socioéconomique;
- soutienne le développement de concentrations créatives et de nouveaux milieux culturels afin de capitaliser sur leur potentiel de création d'emplois et de croissance économique;
- fasse la promotion de ses établissements culturels, festivals et autres actifs afin d'améliorer son statut de ville créative au plan régional, national et international;
- ne se laisse pas distancer par ses concurrents à l'étranger en prenant un engagement ferme en faveur du soutien du secteur culturel de Toronto et du statut de Toronto en tant qu'une des principales capitales créatives mondiales.

Le rapport recommande aussi que le maire assume un rôle de leadership dans la stratégie de capitale créative de Toronto.

Creative Capital Gains: An Action Plan for Toronto
<http://www.livewithculture.ca/category/creative-capital-initiative/>

Autres initiatives de la Ville

Les Services culturels de Toronto ont également mis au point des documents de politique en réponse aux autres initiatives de la Ville afin d'intégrer les objectifs culturels aux objectifs généraux de la Ville. L'exemple le plus significatif est un *cadre de planification pour une ville créative*, qui a été rédigé pour compléter la stratégie de développement économique de 2008 du maire, *Agenda for Prosperity*.

Soutien des équipements

La Ville de Toronto loue des espaces municipaux à un prix inférieur au marché à des organismes sans but lucratif qui assurent des services ou programmes de la Ville ou des fonctions conformes aux objectifs du conseil municipal. L'utilisation des espaces appartenant à

la Ville par les organismes culturels porte habituellement sur une période prolongée de cinq ans avec possibilité de renouvellement. L'espace est fourni à un prix inférieur au prix du marché, le plus souvent pour un loyer net de 1 \$ plus les frais réels d'exploitation de l'espace.

Le partenariat à succès avec Toronto Artspace porte sur un bail de 50 ans, la ville ayant reçu un paiement symbolique pour ses installations Wychwood Car Barns, qui servaient auparavant de centre d'entretien des tramways de la Commission des transports de Toronto. Cette entente a permis à Artspace de réaménager et de gérer un centre d'art selon un système de recouvrement des coûts.

Assistance financière

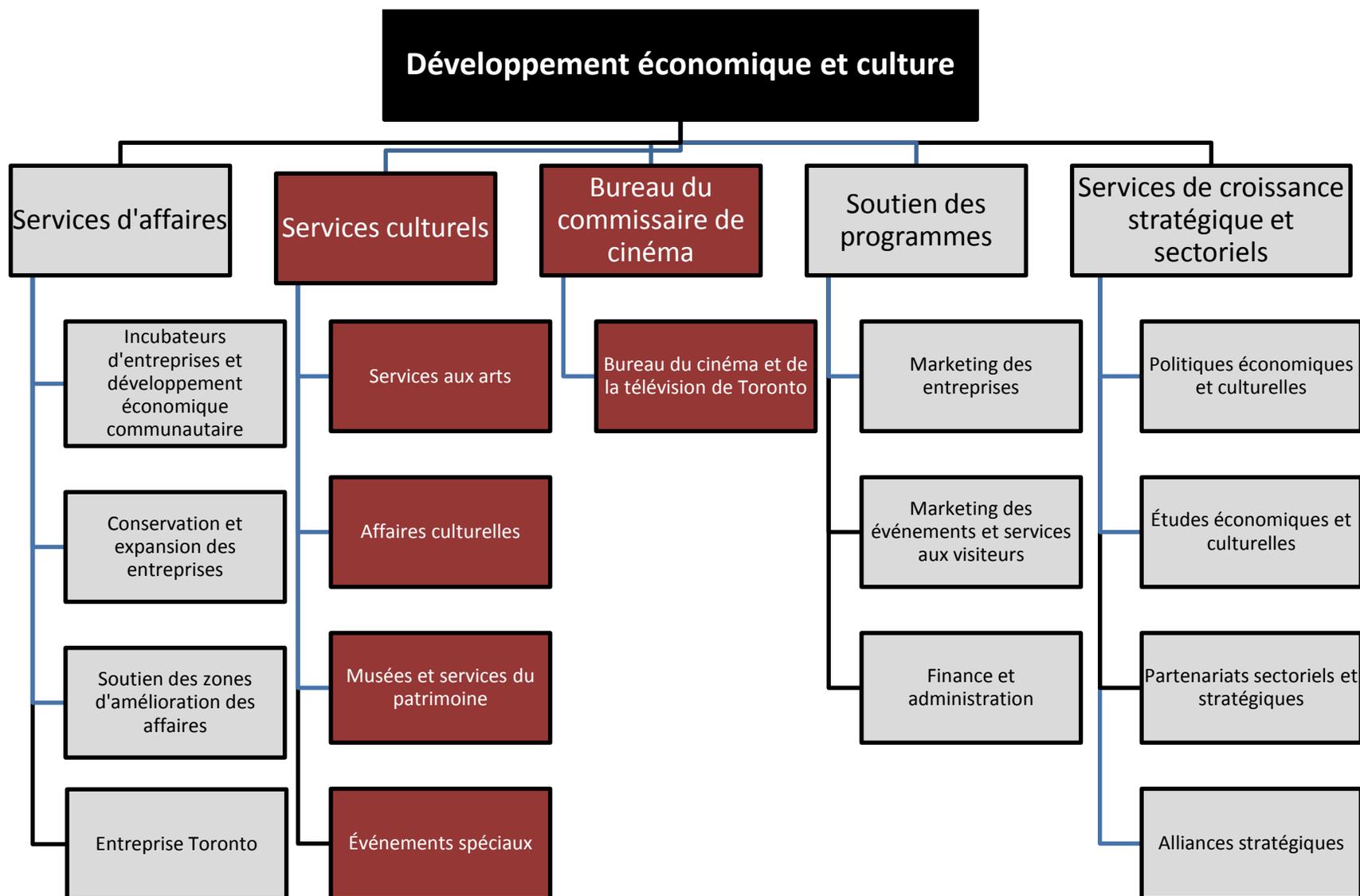
La Ville garantit des prêts pour immobilisations auprès de prêteurs tiers pour des organismes culturels qui ont une relation financière directe avec la Ville et qui ne peuvent obtenir un financement suffisant et raisonnable. Ces organismes culturels doivent rembourser leur prêt conformément à ses conditions. Il n'y a pas de conséquences financières pour la Ville sauf si l'organisme est incapable de satisfaire à ses obligations. La Ville garantit également des marges de crédit pour des organismes culturels admissibles afin de les aider à gérer les variations nettes de leur trésorerie. L'organisme culturel peut habituellement obtenir des conditions et un taux d'intérêt plus avantageux lorsqu'il a une garantie de la Ville.

Assistance en services rendus

Les événements produits par la Ville, comme *Nuit Blanche* et *Cavalcade of Lights* (fête de la lumière) sont dispensés de plusieurs frais de services municipaux. L'assistance sous forme de services rendus pour des événements culturels produits par la Ville comprend les services policiers, la gestion des ordures, le stationnement « P vert », le service médical d'urgence, les fermetures de rues et les permis de parcs et de sites. Il s'agit d'économies pour les Services culturels. Quant aux événements culturels produits par d'autres organismes, la Ville fournit

Scotiabank Nuit Blanche
http://www.toronto.ca/special_events/snb/

des services consultatifs, met en contact les organisateurs avec les bons services pour obtenir les permis nécessaires et assure un service d'orientation dans le processus de planification.



Montréal

Politiques et planification

Montréal, métropole culturelle - Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015

La nécessité d'une politique de développement culturel pour Montréal est l'une des nombreuses conclusions du Sommet de Montréal présidé en 2002 par le maire, monsieur Gérald Tremblay. Aussi, pour les élus et les gestionnaires de la Ville, il est clair que le succès d'une politique de développement culturel tient à une indispensable collaboration entre les arrondissements, les services corporatifs, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil du patrimoine de Montréal, les milieux culturels, les autres partenaires de la société civile et les gouvernements.

Montréal, métropole culturelle

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1576,4115940&_dad=portal&_schema=PORTAL

La politique adoptée à l'automne 2005 avance que « Les arts et la culture sont d'abord une valeur en soi, une identité, un besoin vital. » Assumant une vision large du développement culturel de la Ville, la politique porte sur son développement artistique, son patrimoine, ses savoirs, ainsi que les liens avec l'aménagement du territoire, le loisir, le sport, les valeurs sociales, l'économie et le développement durable.

Parmi les forces culturelles de la société montréalaise, la politique mentionne :

- l'héritage culturel québécois, les cultures amérindiennes, la présence historique anglophone, le cosmopolitisme montréalais
- son patrimoine vaste, riche et diversifié
- ses créateurs, artistes et entrepreneurs culturels qui font leur marque
- ses ressources en formation, en création, en production, en diffusion et en conservation
- une offre culturelle très diversifiée
- des activités variées de pratique artistique amateur
- un public assidu et curieux
- des milieux culturels organisés

Le Rendez-vous Novembre 2007 - Montréal, métropole culturelle, qui a réuni 1300 personnes, a engendré le *Plan d'action 2007-2017 Montréal, métropole culturelle* (PA 07-17) qui découle de la Politique de 2005. Ce plan d'action comprend cinq orientations importantes :

*Rendez-vous Novembre 2007
et Plan d'action 2007-2017*

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5017,15631571&_dad=portal&_schema=PORTAL

- la démocratisation de l'accès à la culture
- l'investissement dans les arts et la culture

- la qualité culturelle du cadre de vie
- le rayonnement culturel de Montréal
- les moyens d'une métropole culturelle

Plusieurs engagements plus concrets découlent de ces principales orientations, dont la favorisation du « droit à la culture pour tous les citoyens », le développement de la médiation culturelle, celui des bibliothèques, des musées et des festivals, la préservation et la mise en valeur du patrimoine, la promotion de l'excellence en architecture et en design, le développement du Quartier des spectacles et celui de pôles culturels sur l'ensemble du territoire, l'amélioration des espaces pour la création, la production et la diffusion, la stimulation du tourisme culturel, le *branding* de Montréal comme métropole culturelle et une concertation culturelle des partenaires dans le processus.

Quartier des spectacles
<http://www.quartierdesspectacles.com/>
 ou
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7557,81223570&_dad=portal&_schema=PORTAL

Une des actions concrètes du PA 07-17 a été la consultation publique menée par la Ville en 2009, sur son projet de nouveau *Cadre d'intervention en art public*. Le dépôt de ce projet marquait le vingtième anniversaire de l'action en art public de la Ville de Montréal. Pour cette occasion, le Bureau d'art public :

- a produit le bilan des concours réalisés par la Ville;
- a établi la liste des travaux de conservation effectués par la Ville depuis 1999;
- a documenté un certain nombre de pratiques exemplaires dans d'autres grandes villes nord-américaines.

Notons que ce nouveau cadre d'intervention en art public a été adopté au début de l'année 2010 (donc après 2009, la dernière année couverte par les données de cette étude).

Depuis l'adoption de *Montréal, métropole culturelle 2005-2015*, un comité de pilotage de haut niveau a travaillé à l'organisation du *Rendez-vous Novembre 2007* et veille maintenant à la réalisation du PA 07-17.

Ce comité de pilotage présidé par monsieur Simon Brault, président de Culture Montréal, est composé de représentants de la classe politique, du milieu culturel et du milieu des affaires montréalais; on y retrouve deux ministres du gouvernement du Québec, deux ministres du gouvernement du Canada, quatre représentants du milieu des affaires de même que le maire et la conseillère municipale responsable de la culture au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal. Le comité de pilotage se rencontre au moins deux fois par année.

Des bilans annuels sur les réalisations relatives au PA 07-17 ont été rendus publics et un événement rassembleur s'organise afin de marquer, en 2012, la mi-temps du PA 07-17.

Les ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF)

La Ville de Montréal a un historique de plus de 30 ans de collaboration avec le MCCCF. Cette collaboration prend la forme de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. La première entente de ce genre remonte à 1979 : à cette époque, l'objectif était de revitaliser le Vieux-Montréal.

Au fil des décennies, des enjeux tels *l'Accès des citoyens à la culture* se sont ajoutés au contenu de l'entente. L'entente s'est bonifiée au cours des années et compte maintenant cinq axes (mise en valeur du patrimoine, accès à la culture, développement des bibliothèques, équipements culturels, mise en valeur du mont Royal).

L'entente de 2008-2011 représente un budget total de près de 140 millions \$ (répartis environ moitié-moitié entre la Ville de Montréal et le MCCCF). Une partie de ces 140 millions \$ est en budget de fonctionnement (y compris les subventions) et l'autre partie en budget pour des projets d'immobilisations. La partie en budget de fonctionnement est entièrement gérée par les employés de la Ville de Montréal. Pour cette raison, les sommes correspondantes font partie des dépenses de fonctionnement des tableaux principaux de ce rapport (dépenses brutes).

Entente de développement culturel
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1576,25291610&_dad=portal&_schema=PORTAL

Appui en services rendus

Exemptions de taxes foncières aux organismes culturels

Un taux de taxation moins élevé est appliqué aux organismes culturels propriétaires sur le territoire de la ville. En 2009, cette mesure représentait pour la Ville de Montréal plus de 4,4 millions \$ qu'elle n'a pas perçus en revenus.

Expertise professionnelle offerte aux promoteurs de festivals et d'événements culturels ayant lieu sur le domaine public

Dans le cadre de la centaine de festivals et d'événements culturels annuels, le Bureau des festivals et des événements culturels supervise le soutien technique fourni par les différentes équipes de la Ville de Montréal (sécurité publique, circulation, travaux publics, parcs, etc.) évalué à près de 4 millions \$ chaque année.

Soutien-conseil auprès d'organismes culturels

Plusieurs bureaux et équipes de la Ville de Montréal offrent un soutien-conseil aux organismes culturels. Ces conseils peuvent viser les équipements, les espaces culturels, l'aménagement de l'art public ou les demandes d'information d'arrondissements, de citoyens, de chercheurs et d'organismes.

Infrastructures culturelles

Accessibilité du domaine immobilier municipal à des fins culturelles

L'intervention culturelle réalisée en 2009, dans le cadre de cette activité du Bureau des équipements et espaces culturels, découle des orientations contenues dans la Politique de développement culturel touchant le renforcement du rôle de métropole culturelle de Montréal.

Le Bureau a été activement impliqué dans plusieurs dossiers qui visaient à favoriser l'accès d'organismes culturels professionnels au domaine immobilier municipal à des fins permanentes ou temporaires. Ces prêts, de courte ou de longue durée, permettent aux organismes d'occuper des espaces sans frais ou à coûts réduits.

Il en est ainsi du Centre Strathearn. Dans cet édifice de 4 étages, propriété de la Ville, sont hébergés 10 organismes culturels dont Culture Montréal et Montréal, arts interculturels (MAI). En 2009, ces 10 organismes ont bénéficié d'une subvention indirecte de 370 700 \$ par rapport à la valeur marchande des locaux occupés.

Par ailleurs, le Bureau encourage l'occupation permanente des bâtiments municipaux excédentaires à des fins culturelles.

De plus, il met depuis douze ans à la disposition des milieux culturels montréalais l'ancien bain public Saint-Michel. Cette propriété accueille des activités de diffusion artistique de courte durée. En 2009, le Bain a été occupé gratuitement par huit organismes culturels ou institutions. Ces activités ont permis une occupation artistique d'une durée totale de 254 jours, et 89 présentations y ont été présentées pour une fréquentation de près de 5 600 personnes.

Autres programmes concernant les infrastructures culturelles

- Le Programme de subventions pour l'occupation d'un immeuble non résidentiel utilisé comme atelier d'artiste ou d'artisan : afin de contribuer au maintien des artistes dans les quartiers de Montréal, la Ville a accordé un montant total de 223 171 \$, lequel a permis à environ 400 artistes d'occuper 314 ateliers.
- Le Programme d'aide financière aux organismes à but non lucratif (OBNL) locataires dans des immeubles non résidentiels imposables : pour le volet arts et culture de ce programme, la Ville a remis un total de 682 101 \$ aux OBNL admissibles en 2009.

Autres programmes et services municipaux

Réseau Accès culture

Le réseau Accès culture regroupe 22 diffuseurs municipaux en arts de la scène et en arts visuels, en plus de la Chapelle historique du Bon-Pasteur (diffuseur spécialisé en musique) et du Théâtre de Verdure (diffuseur saisonnier, scène en plein air dans le parc LaFontaine). À travers leurs particularités, ces diffuseurs partagent le fait d'être issus de la volonté politique d'élus municipaux qui considèrent la culture comme un service essentiel pour les citoyens.

Le réseau emploie 80 années-personnes. L'existence d'un tel réseau municipal de diffusion culturelle est unique en Amérique du Nord. Présents dans les 19 arrondissements de la Ville de Montréal, les diffuseurs municipaux offrent aux citoyens montréalais une programmation pluridisciplinaire de spectacles professionnels et d'expositions.

À chaque année, le réseau c'est :

- 2000 spectacles
- 200 expositions
- 450 000 spectateurs
- 150 000 visiteurs pour les expositions
- 70 résidences d'artistes permettant de réaliser ou de finaliser un projet de création
- 50 projets de médiation culturelle résultant en 1500 activités d'accompagnement

Réseau Accès culture
<http://www.accesculture.com>

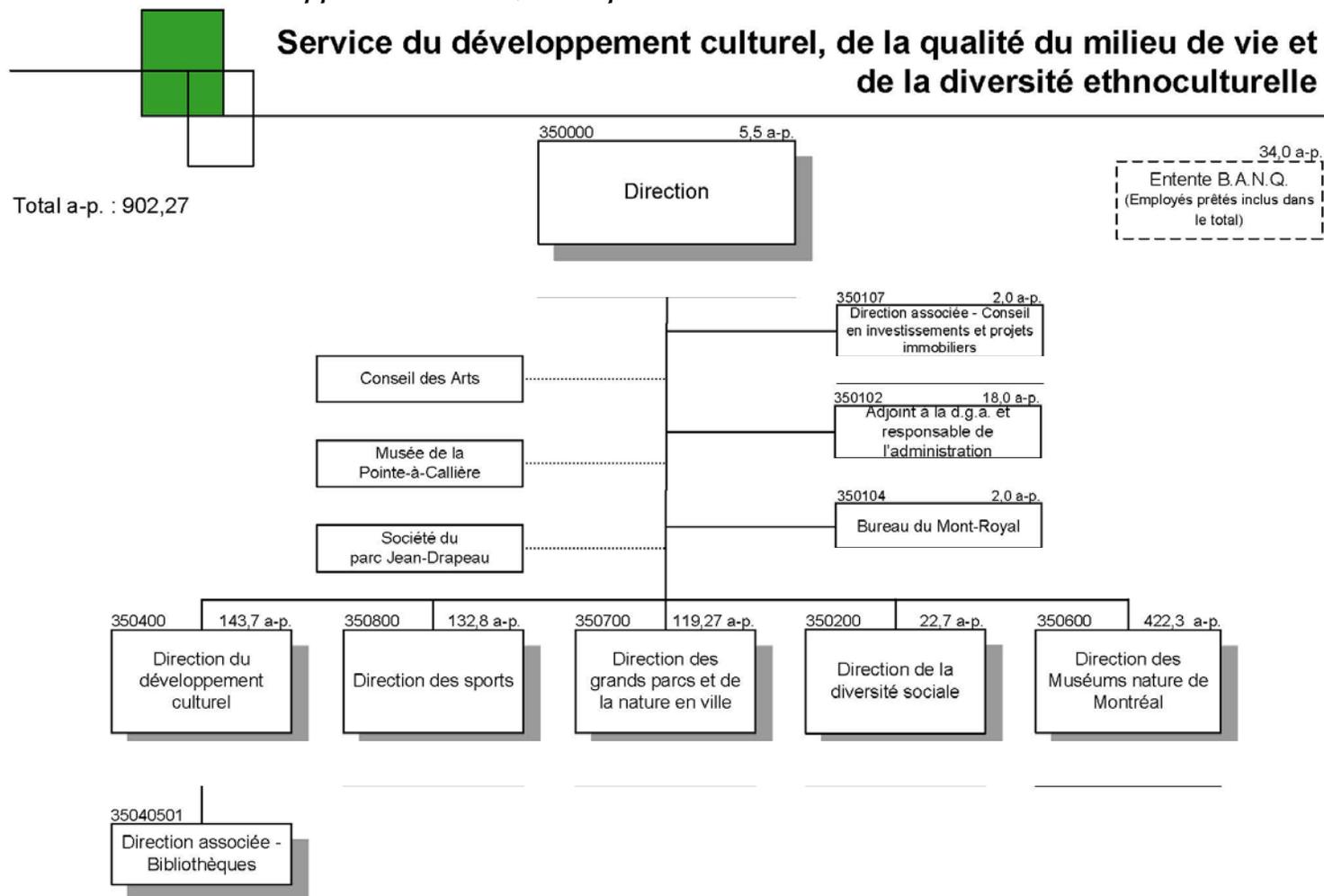
Prix Accès culture

Le réseau Accès culture s'associe à la Bourse RIDEAU (Réseau indépendant de diffuseurs d'événements artistiques unis) pour remettre le prix Accès culture à un artiste ou à une compagnie du Québec faisant partie de la sélection officielle de la Bourse RIDEAU. Ce prix offre une tournée d'au moins huit spectacles au sein des diverses salles du réseau.

Autres réalisations en 2009

- Mise au point du Plan stratégique en tourisme culturel (en partenariat avec Tourisme Montréal et le MCCCCF).
- Contribution active au volet culturel du projet « Montréal à l'Expo Shanghai 2010 ».
- Contribution active aux travaux préliminaires portant sur le 375^e anniversaire de Montréal.
- Signatures avec les villes de Luxembourg, d'Eindhoven et de Toulon d'une entente pour la reprise intégrale du concept du concours Commerce Design Montréal. Ces villes s'ajoutent à Trois-Rivières, Saint-Étienne, Marseille et Lyon (France), Bruxelles (Belgique) et Times Square New York (États-Unis). Fidèles au concept original de la Ville de Montréal, les divers concours Commerce Design récompensent les commerçants pour la qualité globale de l'aménagement de leur établissement et la mise en valeur du travail des architectes et des designers.

Montréal : Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle



Données fournies par le SDCQM/VE et la présentation validée par le Service du capital humain

Janvier 2008

Annexe 3 : Comité directeur du projet

Cette étude est le fruit d'un travail considérable et d'un engagement s'étalant sur plus d'une année de la part du personnel des services culturels des cinq villes. Le comité directeur était composé des personnes suivantes :



Richard Newirth
Managing Director of Cultural
Services
City of Vancouver

Alix Sales
Cultural Planner
Cultural Services
City of Vancouver



Beth Gignac
Manager
Arts and Culture
City of Calgary



Terry Nicholson
Manager of Cultural Affairs
Cultural Services
City of Toronto

Ben Macintosh
Cultural Affairs Intern
Cultural Services
City of Toronto



Debbie Hill
Directrice des services
culturels
Services culturels
Ville d'Ottawa

Cathy Shepertycki
Coordonnatrice
Développement et initiatives
culturelles
Services culturels
Ville d'Ottawa



Nicole Brien
Conseillère en planification
Direction de la culture et du
patrimoine
Ville de Montréal

Pierre Meunier
Conseiller en évaluation et
normalisation
Planification et
développement du réseau
Bibliothèques publiques de
Montréal

Avec des contributions en services rendus des partenaires suivants :

Elena Bird
Vice-présidente, Conseil d'administration
Réseau des villes créatives du Canada

Jefferson Gilbert
Directeur général
Conseil des bibliothèques urbaines du Canada

